

Indépendant ou en Club, la FFACCC est à vos côtés



F. F. A. C. C. C.

Fédération Française des Associations et Clubs de Camping-Cars



Vadrouille en camping-car



Affiliée à la Fédération Internationale
des Clubs de Motorhomes

Mars 2019 - n°53

Sommaire

Fédération

Le mot du Président	3
Organigramme de la FFACCC	5
Liste des associations et clubs.....	7

Actualité

Entraide aux voyages.....	13
---------------------------	----

Sorties

Séjour dans l'Aube	15
Voyage autour de la planète en Occitanie.....	19
Circuit au Portugal.....	23
Circuit en Croatie.....	27
Chemin gourmand à Nuits Saint Georges.....	31
La Bourgogne du Sud.....	35
L'Auvergne insolite.....	38
Festival International Folklore de Port/S/Saône.....	41
Les Cols et Ballons vosgiens	43
Fête des vendanges à Freixao de Numao.....	45
Caravane de l'Ouest.....	50
Fête de la Bière à Munich	52
Les 24h Camions du Mans	55
A noter sur vos agendas	57

Comptes rendus

Vitry aux Loges.....	59
Assemblée Générale Digne les Bains	63
La Camargue sous toutes ses facettes.....	66
D'un pont à l'autre.....	74
Balade autour du Mont Ventoux	78
Prolongation 41 ^{ème} Euro CC	83
10 ans du CC Digne les Bains.....	88
Sortie Puy du Fou.....	91
La Route Napoléon en camping-car.....	93

Informations

UCCF	96
Aire de services à la Motte du Caire.....	98
Aire de services à Intermarché Peipin.....	99
Conditions générales de vente.....	100
Sorties des clubs 2019.....	101

A qui s'adresser ? Fédération : vos interlocuteurs

• SECRÉTARIAT

Renseignements, demandes d'adhésions, compléments voyages
Numéro VERT : 0800 800 158 - E-mail : secre.ffaccc@orange.fr
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 15h.

• PRÉSIDENT

Alain Clavier - Tél. : 06 16 28 72 08 - E-mail : persoclavier@yahoo.fr

• ENTRAIDE VOYAGES

Renseignements voyages, inscriptions Secrétariat FFACCC à Malakoff
Danielle Roziou - Tél. : 06 75 54 31 05 - E-mail : cc18c.sam@gmail.com

• PROTECTION JURIDIQUE

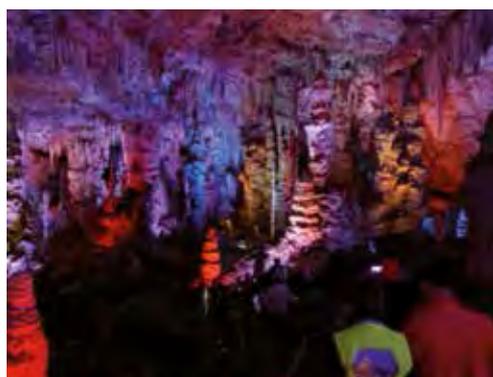
Géralde Martin - Tél. : 04 67 81 87 45 - E-mail : protection.juridique@ffaccc.fr

• RÉDACTION VADROUILLE

Claudine Cousin - Tél. : 06 79 20 59 95 - E-mail : claudine.cous1@free.fr

• SALON DU BOURGET

Jean-Claude Mouffle - Tél. : 06 59 84 83 08 - E-mail : ffaccc.salon@orange.fr



VADROUILLE EN CAMPING-CAR N°53

Édité par : EDITIONS DYK - 12, avenue du 8 Mai 1945

95200 Sarcelles - Tél. : 01 39 91 87 88

Directeur de la publication : Yves CHEMAMA

Conception et réalisation : Eric DUFOUR

Impression : Graficas Print

Rédaction : Fédération Française des Associations

et Clubs de Camping-Cars

Claudine COUSIN

3 rue Danton - 92240 MALAKOFF

Numéro VERT : 0800 800 158

Internet : www.ffaccc.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/ffaccc/>



Immatriculation agence de voyages N° IM 075100284

Assurance : MACIF N° 15195976



Chers Amis Camping-Caristes.

Après une année 2018 riche en événements et en négociations avec les divers ministères, l'année 2019 s'annonce encore plus riche et pleine de nouveautés.

Je voudrais revenir sur ces nouvelles règles de contrôle relatives à la sécurité routière, définies par le décret du 17 septembre 2018, de l'ancien ministre de l'intérieur M. Gérard Collomb, par lesquelles les propriétaires d'un Camping Car de 3,5 tonnes homologué par les constructeurs en 3 places carte grise (pour une question de poids) mais équipé de 4 ceintures de sécurité, se voient pénalisés. Il est d'ailleurs à constater que ces mêmes véhicules ont été homologués en 3.750 tonnes, 4 places carte grise avec 4 ceintures de sécurité.

Le choix d'achat s'est souvent porté en priorité pour le véhicule de 3.5 tonnes, par les camping-caristes ne possédant pas de permis poids lourd (C, C1 voir B79).

La situation aujourd'hui est telle que ces camping-cars se voient refoulés au contrôle technique pour un défaut majeur :

Libellé : défaillance majeure 6.2.6.b.2 : Dépassement du nombre de sièges autorisés ; disposition non conforme à la réception avec la précision complémentaire : Siège supplémentaire non indiqué sur le document d'identification.

Si vous vous trouvez dans cette situation, adressez un mail avec toutes les pièces justificatives (Carte grise, rapport du contrôle, modèle de votre CC, et si possible photos) à :

president@ffacc.fr

Pour cette année 2019, je suis sûr que beaucoup d'entre vous participeront au 42^{ème} EURO CC en Italie, organisé par notre ami Mario et son club : CAMPER CLUB ITALIA. Vous pouvez encore vous inscrire directement sur le site **www.eurocc2019.eu**

N'oubliez pas que la FFACCC a mis en place une assurance ANNULATION - RETARD - INTERRUPTION, à un taux très intéressant de 2.4% du montant de votre voyage.

Vous pouvez y souscrire en ligne en suivant le lien **https://www.souscription.safebooking.com/ffacc**

Dans le but que vous soyez informés directement de la vie et des actions de votre Fédération, nous avons déplacé le CA et l'AG de la FFACCC d'Octobre en Novembre 2019 juste avant le Forum des Voyages, afin que vous puissiez assister à ces deux réunions. Si vous avez des interrogations ou questions, faites les parvenir à vos Présidents de Clubs qui les inscriront à l'ordre du jour dans les questions diverses. Dans cette même revue Fernand ROZIAU, le Président du CCC18, vous expose le déroulement de ces journées.

Jean Pierre RUELLÉ, que je remercie vivement, a bien voulu se charger de la communication, tant avec les médias qu'avec vous. Nous avons créé la LETTRE D'INFORMATION qui vous sera envoyée par internet, pour des raisons de coût. Aussi je vous demande d'intervenir auprès de vos Présidents de Clubs afin de nous communiquer votre adresse mail ou de la mettre à jour, actuellement 20% d'entre vous ne peuvent bénéficier de ce service. Je vous rassure nos fichiers sont confidentiels et n'ont nullement pour vocation d'être diffusés ou vendus.

Un dernier point, chaque fois que nous devons intervenir auprès des diverses instances, la même question nous est posée : qu'elle est votre représentativité ?

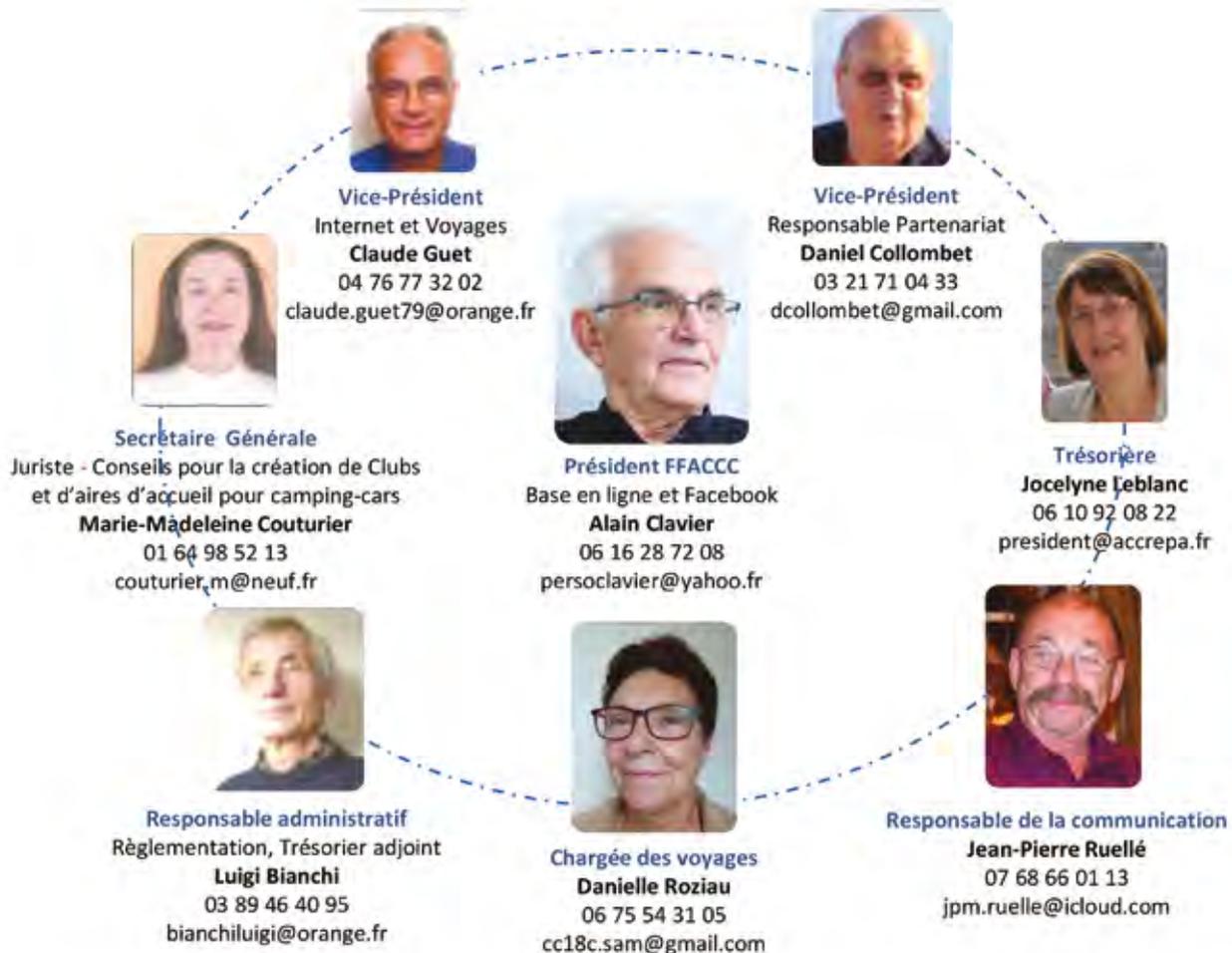
Aussi il vous appartient de participer à notre évolution : si chacun d'entre vous parraine un camping-cariste, nous serons beaucoup plus forts.

Bien amicalement.

Alain CLAVIER
Président de la FFACCC

Organigramme de la FFACCC

Comité exécutif



Composition du Conseil d'Administration

Les 8 membres du Comité Exécutif + les 28 Présidents de Clubs + les 3 chargés de mission ci-dessous

Salon du Bourget
Jean-Claude MOUFFLE
06 59 84 83 08
ffacc.salon@orange.fr

Protection Juridique
Géralde Martin
04 67 81 87 45
protection.juridique@ffacc.fr

Rédaction Vadrouille
Claudine Cousin
06 79 20 59 95
claudine.cous1@free.fr

Secrétaire FFACCC



Nathalie Weisselin
0800 800 158
secr.ffacc@orange.fr

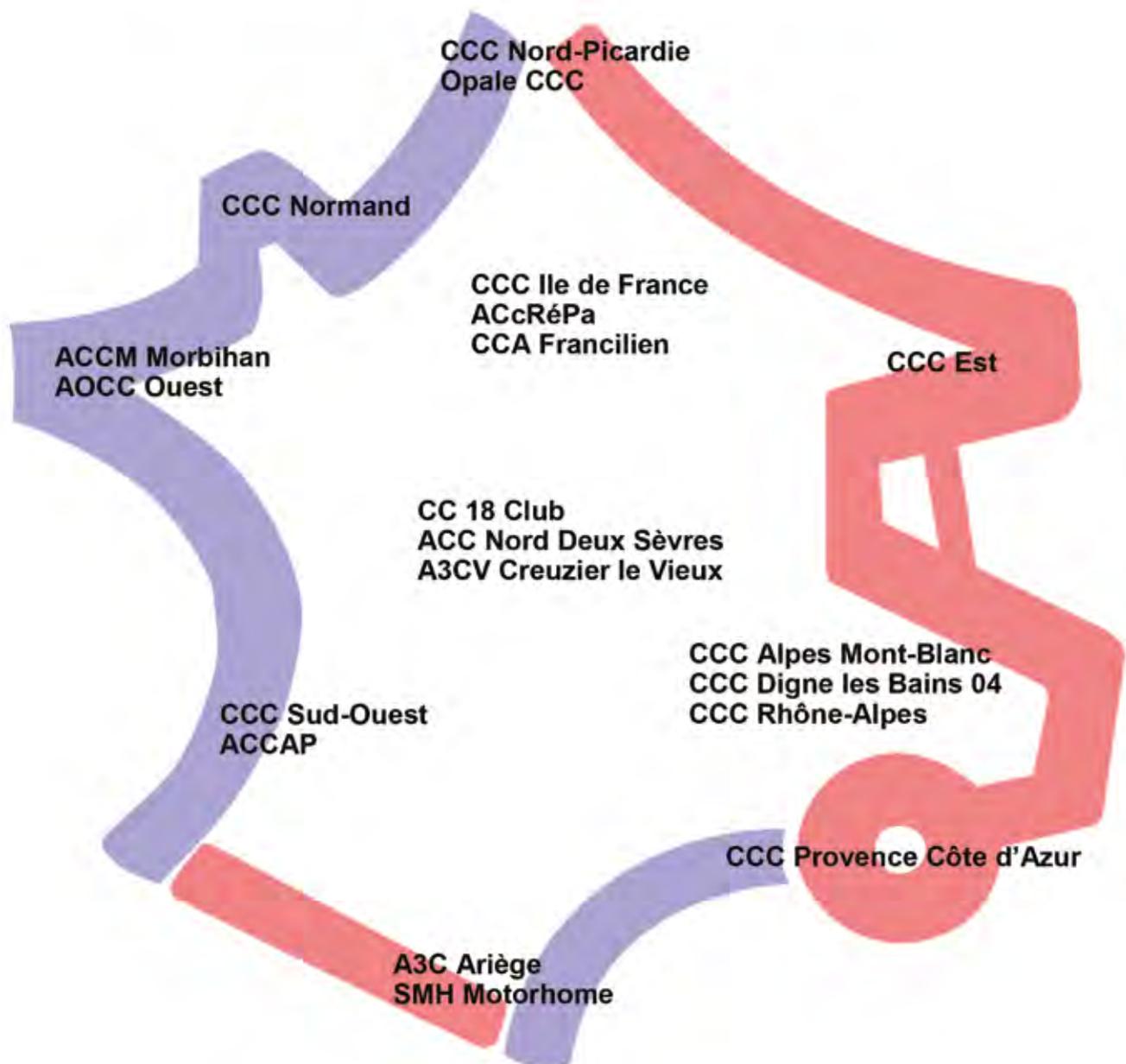
Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
A3C Ariège Camping-Car Club	Christian DELRIEU 4, rue Salvador Allende 09400 TARASCON S/ARIEGE	Cluba3c@ariegecampingcarclub.com 06 87 75 91 74 05.61.05 92 08
A3CV Amicale Camping-Cariste de Creuzier le Vieux	Michel CHAPUT 65 rue de Laudemarière 03300 CREUZIER LE VIEUX	micheljutta.chaput@orange.fr 06.16.95.35.65
ACCAP Association Camping-car Atlantique Pyrénées	Daniel DRAUT 12, le Port du Mas 33230 ABZAC	daniel.draut@gmail.com 06.09.90.73.73 05.57.69.74.90
A.C.C.M Association Camping-Car Morbihan	Joël BOUTIER 20, rue Belle Aurore 56150 BAUD	boutierj@orange.fr 06.75.20.83.66 02.97.39.10.52
A C C N D S Association Camping-Cars du Nord Deux Sèvres	Clairette COUTURIER Espace Club Michel Olivier 5, rue Denfert-Rochereau 79100 THOUARS	clairette.couturier@orange.fr 06.12.42.30.84
ACcRéPa Association Camping-cariste Région Parisienne	Jocelyne LEBLANC 2, rue Saint Philibert 91220 LE PLESSIS-PATE	president@accrepa.fr 06.10.92.08.22 01.60.84.29.75
AOCC Association Ouest Camping-Car	Alain LEROUX 2B rue Championnat 35580 GUICHEN	aocc-asso@orange.fr 02.99.57.09.34
Autostar Autostar Club	Philippe LOGEL Secrétariat Christine MARREC ZI du Launay 22800 Saint BRANDAN	autostar.club@wanadoo.fr 02.96.79.60.35
C.C 18.Club Camping-Car 18 Club	Fernand ROZIAU 1192, rue des Grands Villages 18200 Saint AMAND MONTROND	cc18c.sam@gmail.com 06.75.54.31.05 02.48.96.49.45
C.C.A Camping-Car Association	Michel DOUCHIN 16, Clos Blain 45450 FAY AUX LOGES	michelcca@orange.fr 06.31.84.40.09 02.38.44.08.85
C.C.C A.M.B Camping-Car-Club Alpes Mont Blanc	Roger MARIN-PACHE 279, route du Chef Lieu 74150 SALES	rogersmp74@yahoo.fr 06.08.05.35.58 04.50.64.88.28
CCC DIGNE LES BAINS 04 Camping-Car Club de Digne les Bains	Daniel RICHAUD 9bis, boulevard Soustre 04000 DIGNE les BAINS	cccdignelesbains.04@orange.fr 06.76.57.95.00
CCC EST Camping-Car-Club Est	André GRUNEWALD 11 A, rue du Canonier Corré 67310 WASSELONNE	cccest.andre@gmail.com 06.30.99.18.51 03.88.87.01.70
CCC Ile de France Camping-Car Club Ile de France	Jean-Jacques MICHEL 84, rue de Ponthierry 77310 BOISSISE LE ROI	contact@ccc-iledefrance.com 01.60.68.16.77

Liste des Associations et Clubs Membres de la FFACCC

CLUBS	PRESIDENTS	COORDONNEES
CCC IPA France Camping-Car-Club Police France	Pierre SUSZEK 8, allée Clément Ader 60260 LAMORLAYE	cnccampingcars@ipafrance.org 06.09.66.21.54 03.44.21.21.16
CCC NORMAND Camping-Car-Club Normand	Didier MESSE 2, résidence les Eglantiers 27400 HEUDEBOUVILLE	evelyne.messe@wanadoo.fr 06.81.64.21.36 02.32.40.74.87
CCC Nord Picardie Camping-Car-Club Nord-Picardie	Daniel COLLOMBET Maison des Sociétés 16, rue Aristide Briand 62000 ARRAS	president@cccnp.fr 06.95.77.98.07 03.21.71.04.33
C.C.C PCA Camping-Car-Club Provence Côte d'Azur	Christian CASTEL 436 rue du Général Weygand 83220 LE PRADET	castelchristian@hotmail.com 06.09.07.54.74 04.94.65.78.53
C.C.C. R.A Camping-Car-Club Rhône Alpes	Bernard DEPIERRE 66 bis rue Deleuvre 69004 LYON	president@cccra.fr 06.08.65.03.60
CCC SO Camping-Car-Club Sud-Ouest	Jean-Louis LHERMITTE 62 rue de la Perche 17600 CORME-ÉCLUSE	ljl17600@hotmail.fr 06.63.78.95.16 05.46.02.94.46
Club DETHLEFFS France	Suzanne MATHIAUD 2, rue de la Tuilerie 03190 VENAS	club@dethleffs.fr 06.07.70.46.90 04.70.06.83.87
L'Escapade CCC L'Escapade Camping-Car Club	Michel GEORGET 7, impasse de la Rose des Vents Domaine de Kercouédo 56640 ARZON	georget.mm@orange.fr 02.97.53.68.03
HEXAGONE Amicale Camping Cariste	Patrick MOURRAUT 6, rue de la Fosse Malard 22800 QUINTIN	mourraut.patrick@orange.fr 06.84.46.63.04
ITINEO Le Club	Michel BRUNEAUX 2bis, rue du Lieutenant Lecomte 78510 TRIEL SUR SEINE	president.clubitineo@gmail.com 01.83.57.57.70
Les MIGRATEURS	Gérard GUIRAUD 121, rue Guillaume de Bray 77480 BRAY SUR SEINE	contact@lesmigrateurs.fr 06.66.88.44.78
O.3.C Opale Camping-Car-Club	Annie ROUSSEL 216, route de Gravelines 62100 CALAIS	O3C@outlook.fr 03.21.97.56.76
SMH Sud Motorhome	Alain CASENAVE 60 chemin de Belloc 31180 LAPEYROUSE FOSSAT	alainlinecasenave@free.fr 06.09.70.10.00
UCCF Union des Camping-Caristes de France	Jean-Pierre RUELLÉ 268 avenue Général de Gaulle 30330 CONNAUX	jpm.ruelle@icloud.com 07.68.66.01.13 04.66.90.14.21

Implantation des Associations et Clubs



CLUBS NATIONAUX	CLUBS DE MARQUES
CCC IPA France	Autostar Club
L'Escapade CCC	Club Dethleffs France
HEXAGONE	Itinéo le Club
Les Migrateurs	
U.C.C.F.	

Entraide aux voyages

Le complément voyages

LISTE ACTUELLE DES COMPLÉMENTS DISPONIBLES

AUTRICHE	CROATIE	POLOGNE
BULGARIE	MAROC	TUNISIE
ECOSSE	HONGRIE	SLOVENIE
ESPAGNE	NORVÈGE	IRLANDE
GRÈCE	PORTUGAL	PAYS BALTES
ISLANDE	SARDAIGNE	TURQUIE
ROUMANIE	SICILE	

Ces compléments ont pour seul but d'aider les adhérents de la FFACCC et ils sont mis à jour avec les renseignements que certains nous adressent.

Vous pouvez aussi nous envoyer les renseignements sur les pays que vous avez visités.

Nous remercions tous ceux qui l'ont déjà fait.



POUR OBTENIR CES FICHES VOYAGES, VEUILLEZ RETOURNER LE DOCUMENT ACCOMPAGNÉ DE 5 TIMBRES, AU TARIF NORMAL EN VIGUEUR, PAR FICHE DEMANDÉE.

Par courrier à :

FFACCC

3 rue Danton

92240 MALAKOFF

Ou par mail : secr.ffaccc@orange.fr (gratuit)

DEMANDE DE COMPLEMENT VOYAGES

Vadrouille mars 2019

NOM : Je désire obtenir les fiches suivantes :

PRÉNOM :

CLUB :

N° D'ADHÉRENT :

ADRESSE :

.....

C.P. et VILLE :

Un petit séjour à Troyes et ses environs vous tente ?
Euh C'est où Troyes ?
Entre Reims et Dijon, ça vous parle ?
Ah d'accord ! Oui pourquoi pas ????

Je vous détaille le programme :

Nous vous proposons de partir à la découverte de Troyes, Cité médiévale avec ses maisons à pans de bois colorés et son formidable patrimoine religieux du XV et XVI^{ème} siècle, qui lui a permis de devenir la capitale européenne du vitrail. Fin XIX^{ème}, les petites bonneteries fleurissaient et certaines marques sont encore aujourd'hui en activité (Petit-Bateau, Lacoste, Bleu-Forêt, Olympia etc...). L'Aube c'est aussi le vignoble Champenois avec la Côte dite des Bar, de Bar sur Seine à Bar sur Aube. Tous ces villages si typiques sont entourés de côteaux plantés de vignes. Mais il est impensable de ne pas parler des grands lacs de la forêt d'Orient qui font le bonheur des « voileux », des randonneurs et cyclistes. Détour par Essoyes, petit village romantique au bord de l'Ource qui fit les beaux jours du peintre Auguste RENOIR qui y séjourna plusieurs étés et trouva l'inspiration en peignant les jeunes femmes du village. En fin de journée, le restaurant de Chaource proposera entre autres, une spécialité au Chaource, fromage local. Nous nous dirigerons ensuite vers CLAIRVAUX, célèbre prison qui fascina Victor HUGO, et surtout son Abbaye Cistercienne au cœur de la forêt. En soirée, nous quitterons l'Aube pour le village de Colombey les deux Eglises en Haute-Marne pour visiter le Mémorial Charles de GAULLE où se terminera la sortie.

Mercredi 3 avril

Arrivée possible au camping à partir de 16 heures.

7 rue Roger Salengro
10150 PONT SAINTE MARIE

GPS : N 48.311052°
E 04.097083°

Services, électricité ainsi que les animaux sont compris dans le forfait.

Installation

Puis apéritif de bienvenue à 18 h 30.

Présentation du séjour.



Jeudi 4 avril

Départ en bus de ville pour la visite guidée « Secrets de Troyes ». Déjeuner et visite musée compris.

Flânerie dans Troyes et/ou retour libre au camping en bus de ville
Dîner libre.

Vendredi 5 avril

Matinée libre magasins d'usines Mac Arthur GLENN ou autre sortie possible.

Inscriptions Renseignements
Maryse et Pascal BOURGEOIS
11 rue François Mitterrand
10300 Ste SAVINE
Tél : 06 89 15 07 93
bourgcois.maryse@gmail.com

Déjeuner libre.

Départ en camping-car pour la visite de l'atelier Vitrail de Flavie VINCENT-PETIT. Stationnement et nuit sur le parking de Marques Avenue (autre centre de magasins d'usines), pas de service).



Samedi 6 avril

Départ pour le lac de la Forêt d'Orient (nous ferons presque le tour avec une courte halte sur l'aire de camping car).

Visite de caves de Champagne avec dégustation et petit encas. Déjeuner libre.

En fin d'après-midi, visite guidée de l'Eglise de Chaource et sa superbe mise au tombeau.

Installation sur l'aire de camping-car de Chaource (gratuite avec services mais pas d'électricité).

En option : Soirée restaurant sélectionné au Gault et Millau 2018 (produits locaux) « l'Auberge sans nom ».

Au menu :

Apéritif Cacibel (produit local cidrerie à Chaource)

Croustillant de Chaource ou terrine de queue de bœuf maison

Filet de poisson (selon arrivage), crème de champagne à l'aneth ou

Tourmedos de filet de volaille en robe de poitrine fumée, réduction de ratafia et estragon Garniture de saison

Trilogie de fromage terroir

Tarte paysanne aux pommes caramélisées au « magra bendi » (alcool local) ou Mousse de fruits de saison maison

Vins, eau plate et gazeuse ainsi que le café sont compris



Dimanche 7 avril

Découverte d'Essoyes, le village des Renoir (stationnement au cœur du village).

Déjeuner libre sur place.

Départ pour l'Abbaye de Clairvaux (stationnement prévu). En raison de la proximité de la prison de Clairvaux, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'Abbaye.

Visite guidée de l'Abbaye à 14 h (env. 1 h 30).

Direction Colombey les deux Eglises.

Stationnement sur l'aire (village ou Mémorial Charles de GAULLE) de Colombey.

Lundi 8 avril

Visite guidée du Mémorial et la Croix de Lorraine à 10 h 15

Déjeuner façon auberge espagnole si le temps le permet bien sûr !

Nous reprendrons avec la visite guidée de La Boisserie, propriété du Général de GAULLE, à 14 h 30.

Visite libre du village et le cimetière (avec les tombes du Général et de sa famille).



Fin de la sortie.....

Date limite d'inscription

10 CC Mini / 15 CC Maxi

Les inscriptions seront
closes dès 15 CC atteints

« VOYAGE AUTOUR DE LA PLANETE EN OCCITANIE »

Du 5 Mai au 14 Mai. Au matin

Dimanche 5 Mai : Quittons Pradelles dans l'après midi pour se rendre à Cordes sur Ciel.

- Stationnement à l'aire de Camping Car de Cordes sur Ciel.

Lundi 6 Mai : Visite de Cordes sur Ciel – Le petit train nous monte et nous redescend – Le village se visite à pied – Bastide médiévale aux ruelles tortueuses abritant des demeures aux façades sculptées.

- Direction Albi stationnement au pied de la cathédrale – visite du vieil Albi, l'impressionnante cathédrale Sainte Cécile seule cathédrale d'Europe dont les murs et les voûtes sont entièrement peints sur une surface de 18 500 m²

- Départ pour Revel aire de camping car.

Mardi 7 Mai : Départ pour Saint Ferréol : 10 heures. Visite guidée du musée et visite libre des jardins du Canal - Départ pour le Seuil de Naurouze et de l'écluse Négra.

- Nuitée à la Cité de l'Espace à Toulouse.

Mercredi 8 Mai : 10 heures – 18 heures. Cité de l'Espace Un parc unique et spectaculaire – il suffit d'entrer pour explorer les secrets de l'univers, plonger dans les mondes spatiaux grâce aux infinies possibilités de l'image.

- 11 h 30 : 12 heures, Séance IMAX.

- 13 h: Déjeuner au restaurant de la Cité de l'Espace. Entrée, plat, dessert, vin et café.

- 17 h: Planétarium - Nuitée sur place.

Jeudi 9 Mai : Prendre le bus - Maison de la violette avec dégustation - Repas du midi au restaurant. Kir Salade gésiers, cassoulet, dessert, vin, café.

- 14 heures: Rendez vous à l'office du tourisme pour 2 heures de visite à pied « Les grands monuments de Toulouse » - Nuitée à la cité de l'Espace.

Vendredi 10 mai : Départ en métro et tram - 9 h 45 : Rendez vous sur le site d'assemblage A380.

- 10 h 45: Visite guidée du site - Vue sur les postes d'essais généraux intérieurs et extérieurs depuis un belvédère intégré à l'usine.

- SUITE AU PLAN VIGIPIRATE : LES BAGAGES NE SONT PLUS ADMIS SUR LES SITES : AIRBUS & AEROSCOPIA - PREVOIR DE MONTRER SA CARTE D'IDENTITE ORIGINALE A JOUR... SINON ACCES REFUSE.

- 12 h 30: Déjeuner au restaurant du site La Ferme Pinot : Entrée, plat, dessert, vin et café.

- 14 h: Visite guidée du musée Aéroscopia pendant 1 heure 30.

- 16 heures: Retour à Toulouse - 17 heures: Retour avec l'autocar sur le parking de la Cité de l'Espace.

- Départ pour le terrain de Camping Rupé où nous passerons la nuit. 21 chemin du pont de Rupé, Toulouse.

Samedi 11 Mai : Matinée zen puis retour à Toulouse, visite libre.

- Arrêt du bus à 300 mètres du camping - nuitée au camping Rupé 21 chemin du pont de Rupé Toulouse.

Dimanche 12 Mai : Départ pour Auch en camping car repas libre.

- 16 h 30 visite du Château Cassaigne avec dégustation – Nuit sur parking du château.

Lundi 13 Mai : 9 heures 30: Visite de l'Abbaye de Flaran – Repas libre.

- 14 heures 30: Visite de Larressingle ou la petite Carcassonne du Gers.

- Nuitée à Montréal du Gers.

Mardi 14 Mai : Fin de nos prestations.

Nous vous remercions de votre présence, à bientôt de se revoir. Bonne rentrée. Marie Jo & Christian

BULLETIN D'INSCRIPTION



Voyage autour de la planète en Occitanie

DU 5 MAI AU 14 MAI 2019



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix 1 Pers	Prix 2 Pers	Montant
Frais d'organisation par adulte et enfant de plus de 12 ans	5 €	10 €	
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme.	330 €	600 €	
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 30 mars 2019
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
CC18C

Nb de CC mini : 10 maxi : 25

Inscription et renseignements :
M. HEUILLET Christian
11 Place du 11 mars 1962
31860 LABARTHE SUR LÈZE
Fixe : 05.61.08.61.65
Portable : 06.43.14.40.94
e-mail : christian.heuillet@orange.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date,

(par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

* tarif 2018 : 2,4% du prix du voyage

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-contre implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, précisées à la fin de la revue dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Saint Amand Montrond du 28/7/2009
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

CAMPING CAR 18 CLUB

1192, rue des Grands Villages

18200 SAINT AMAND MONTROND

CIRCUIT PORTUGAL

DU 26 MAI AU 18 JUIN 2019

JOUR 1 : BAIONA, ESPAGNE

Vous rejoindrez le Portugal en longeant la côte de l'océan Atlantique. Présentation du voyage et des équipages. Apéritif de bienvenue et nuit dans un charmant camping au bord de l'océan.

JOUR 2 : PORTO, PORTUGAL

Départ pour la région de Porto par une jolie route pleine de charme. Nuit en camping dans les environs de Porto au bord d'un méandre du Douro.

JOUR 3 : VISITE DE PORTO

Le bus vient vous chercher au camping pour une journée complète de visite de la ville de Porto. Visite du Palais de la Bourse et de l'église de Sao Francisco. Déjeuner dans un restaurant typique de la ville. Puis depuis le quartier populaire et animé de Ribeira vous embarquez pour une croisière d'une heure, sur le fleuve Douro, qui se terminera par une visite d'une cave et dégustation de vin de porto. Retour au camping en fin d'après-midi. Nuit en camping.

JOUR 4 : JOURNÉE LIBRE À PORTO

Journée libre. Pour ceux qui souhaitent retourner dans la ville de Porto, ligne de bus à l'entrée du camping. Nuit en camping.

JOUR 5 : REGUA - COSTA NOVA

Rendez-vous à Regua, centre de la plus vieille dénomination d'origine contrôlée du vin de Porto, en fin de matinée ou vous êtes attendus pour une présentation de la production et des différents produits. Déjeuner libre puis vous partez en direction de l'océan Atlantique vers la ville de Costa Nova, ville touristique pleine de charme aux petites maisons multicolores. Vous êtes au milieu des dunes et passez la nuit dans un camping en bord de mer.

JOUR 6 : COSTA NOVA

Votre bus vient vous chercher au camping pour une journée complète de visite accompagnée de la célèbre citée ouvrière, 200 ans d'histoire, de porcelaine de Vista Allégre. Déjeuner à Aveiro, la Venise portugaise, suivi d'une promenade en gondole pour une exploration citadine. Retour au camping en fin d'après-midi. Nuit en camping.

JOUR 7 : JOURNÉE LIBRE À COSTA NOVA

Vous profitez de cette journée pour vous rendre aux célèbres marchés de poissons et crustacés du village, ou tout simplement pour faire une longue balade sur les différentes plages bordées de dunes du camping, de Barra ou de Sao Jacinto, ou retourner dans Aveiro goûter à ses célèbres pâtisseries. Nuit en camping.

JOUR 8 : COSTA NOVA - NAZARÉ

Ville des Dames aux 7 jupons, Nazaré est une station balnéaire proposant une promenade en bord de mer agréable où les restaurants de poissons sont pléthores. Nuit en camping.

JOUR 9 : NAZARÉ

Grande journée de visite guidée de la région de Nazaré. Départ en bus du camping pour la visite du monastère de Batalha classé au patrimoine mondial de l'Unesco et considéré comme l'un des monastères les plus impressionnants d'Europe. Retour à Nazaré au quartier de Sitio d'où vous prendrez le funiculaire pour aller déjeuner dans un restaurant de poissons dominant la plage.

Après une promenade sur le front de mer visite de la ville d'Alcobaça et de son monastère également classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Retour et nuit en camping.

JOUR 10 : NAZARÉ - LISBONNE

Direction la bouillante capitale du Portugal, « Lisboa ». Vous quittez le charme de l'Atlantique pour la trépidante circulation de la capitale. Arrivée au camping dans le parc de Monsanto. Nuit en camping.

JOUR 11 : VISITE DE LISBONNE

Le bus vient vous chercher au camping pour la journée. Tour complet de la capitale avec un guide francophone, visite des lieux importants et des quartiers pittoresques accompagnée d'un déjeuner dans un restaurant du centre-ville. Retour au camping en fin d'après-midi. Nuit en camping.

JOUR 12 : VISITE DE SINTRA

Vous vous rendez, en bus privatif et avec votre guide francophone, visiter le Palais Royal de Sintra, le « Palacio da Vila ». Déjeuner dans un environnement typique avant de regagner votre camping de Lisbonne par la côte et ses célèbres stations balnéaires.

JOUR 13 : JOURNÉE LIBRE À LISBONNE

Vous pouvez vous rendre en ville avec le bus qui est près du camping. Au programme de la soirée, transfert en taxi pour la soirée Fado dans un restaurant célèbre de Lisbonne. Retour vers minuit au camping.

JOUR 14 : LISBONNE - VILA NOVA DE MILFONTES

Vous allez rejoindre le charme du bord de mer, loin de l'agitation de la capitale. Direction l'Algarve où vous traversez des villes de charme comme Alcaccer. Vous pouvez également vous rendre au Cabo de Sines, très beau cap. Nuit en camping.

JOUR 15 : NOVA DE MILFONTES - LAGOS PRAIA DE LUZ

Profitez des paysages de l'Atlantique en vous rendant à la pointe de Sagres, au Cabo de Sao Vicente. Falaises de rochers et de strates, une forteresse surprenante, une journée photos par des routes accessibles en camping-cars. Nuit en camping.

JOUR 16 : LAGOS PRAIA DA LUZ - OLHAO

Vous poursuivez votre route en direction de Lagos citée balnéaire et ancienne capitale de l'Algarve chargée d'histoire puis de Faro où vous n'hésitez pas à vous perdre dans les petites ruelles hors du temps, avant d'arriver au quartier Largo da Sè place de la ville où trône la cathédrale depuis des siècles au milieu d'orangers. Nuit en camping à Olhao.

JOUR 17 : JOURNÉE LIBRE À OLHAO

Transport en commun devant le camping. Journée pendant laquelle vous pouvez vous rendre sur les îles de Ria de Formosa ou visiter Olhao et déguster la spécialité culinaire de la région. Nuit en camping.

JOUR 18 : FARO - SERPA

Départ pour Serpa en passant par Tavira ville incontournable : balade dans les ruelles, pause café sur des places ombragées. Vous traversez ensuite des petites routes parsemées de villages blancs. Puis vous arrivez à Serpa, ville typiquement alentejana. Nuit en camping.

JOUR 19 : SERPA - EVORA

Après les fortifications, l'imposant aqueduc et son célèbre manoir, vous quitterez Serpa. Encore une journée où vous traversez une magnifique région en passant par Moura, Vidigueira. Vous êtes dans le Portugal des cartes postales. Un arrêt dans la ville d'Alvito semble inévitable. Vous reprenez ensuite la direction d'Evora. Nuit en camping.

JOUR 20 : VISITE GUIDÉE D'EVORA

Départ en bus en début de matinée pour la visite guidée d'Evora. Capitale de la région de l'Alentejo, Evora est un lieu chargé d'histoire qui abrite en son sein des vestiges très bien conservés du XVème et XVIème siècle. Visite guidée de la chapelle aux Os. Déjeuner et après-midi libres. En dehors des murs de la ville, d'impressionnants menhirs et cromlechs, sont l'occasion de belles balades dans les environs pour les plus initiés. Et pourquoi ne pas vous rendre au village d'Arraiolos rendu célèbre pour ses tapis brodés. Retour au camping en fin d'après-midi. Nuit en camping.

JOUR 21 : EVORA - CASTELO DE VIDE

Direction Castelo de Vide et le camping en pleine nature de Pomarinhos. Vous avez rendez-vous en début d'après-midi à Vila Viçosa, ville de marbre pour visiter le palais des ducs de Bragança, à la façade Renaissance de marbre blanc. Dîner dans un restaurant typique et nuit en camping.

JOUR 22 : CASTELO DE VIDE - MANTEIGAS

Une visite à Marvão s'impose avant votre départ pour Manteigas, une des plus belles routes que vous allez faire. Vous empruntez une route de montagne aux paysages surprenants, bordée par des cerisiers sur tout le parcours. Vous arrivez le soir au camping, au bord d'un torrent, où les plus courageux pourront se baigner ! Nuit en camping.

JOUR 23 : MANTEIGAS - MIRANDELA

Avant de rejoindre Mirandela, ville de nos aïeux, vous vous rendez dans la vallée glacière du Zezere et jusqu'au mont Torre, un des plus hauts monts du Portugal. Dîner de fin de circuit et nuit en camping.

JOUR 24 : MIRANDELA

Départ en matinée. Fin de nos prestations.

2590 € *

* prix forfaitaire pour 2 personnes dans le camping-car

Remise « Club CCCPCA » déjà déduite.

Minimum 12 camping-cars / Maximum 16 camping-cars

Prix forfaitaire pour 1 personne dans le camping-car : 1495 €

Prix forfaitaire pour 3 personnes dans le camping-car : 3480 €

Prix forfaitaire pour 4 personnes dans le camping-car : 3960 €

RENSEIGNEMENTS

TEL : 04 76 49 17 68

NOS PRIX COMPRENNENT :

- Notre accompagnateur Orcada-Voyages en camping-car pendant toute la durée du circuit,
- Les informations du voyage, un guide touristique et la carte routière de la destination envoyées dès votre inscription,
- Les fiches parcours journalières complètes,
- L'apéritif lors des soirs de briefing,
- Les 23 nuits en camping avec eau et électricité suivant disponibilité,
- Les 8 repas dont :
 - Le déjeuner lors de la visite guidée à Porto,
 - Le déjeuner à Aveiro,
 - Le déjeuner de poisson lors de la visite guidée à Nazaré,
 - Le déjeuner lors de la visite guidée à Lisbonne,
 - Le déjeuner à l'issue de la visite du Palacio da Vila
 - Le dîner-spectacle fado à Lisbonne,
 - Le dîner à Pomarinho,
 - Le dîner de fin de circuit à Mirandela,
- La visite guidée de Porto avec bus privatif,
- La visite organisée de Vista Allègre et Aveiro avec bus privatif,
- La visite guidée de Nazaré avec bus privatif,
- La visite guidée de Lisbonne avec bus privatif,
- La visite guidée de Sintra avec bus privatif,
- La visite guidée d'Evora avec bus privatif,
- Tous les transferts en bus mentionnés dans le programme,
- L'album photo souvenir envoyé au retour de votre voyage,
- L'assurance assistance et rapatriement,
- La permanence téléphonique de l'agence Orcada-Voyages 24h/24h, 7j/7).

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- La fourniture du camping-car,
- Le carburant, les péages, les parkings,
- Les prestations non mentionnées au programme,
- Les boissons, pourboires et dépenses à caractère personnel,
- Les dépenses liées à la présence de votre animal de compagnie pendant le voyage,
- L'assurance annulation et interruption de séjour (3% du montant total).

FICHE TECHNIQUE :

- Total circuit : 2500 km
- Durée : 24 jours
- Départ : Baiona, Espagne
- Retour : Mirandela, Portugal
- Etape la plus courte : 100 km
- Etape la plus longue : 300 km
- Nuits en camping : 23

BON À SAVOIR :

- Décalage horaire avec la France : -1h
- Paiements en euros
- 1 litre de gasoil = 1,20 € (juillet 2017)

FORMALITÉS :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Animaux familiers acceptés (se rapprocher du vétérinaire pour les formalités)
- Carte grise et autorisation du propriétaire si le camping-car ne vous appartient pas
- Carte verte et permis de conduire en cours de validité

Circuit en CROATIE

Du 1^{er} au 20 Juin 2019



Sortie ouverte aux
Adhérents de la FFACCC

Jour 1 : Portoroz, Slovénie

Cette station balnéaire proche de la frontière italienne est votre premier point de rendez-vous avant de partir sur les chemins du sud. Au programme, réunion d'information en compagnie des participants sur le déroulement du circuit et dîner d'accueil au restaurant. Nuit en camping.

Jour 2 : Portoroz - Pula, Croatie

Situé à la pointe sud de la péninsule de l'Istrie, vous rejoignez Puntizela, petit village juste avant Pula. Vous passez cette première soirée croate en camping au bord de mer, face à l'île de Brijuni.

Jour 3 : Pula - Nerezine

Cette étape est marquée par votre départ en ferry pour la magnifique île de Cres qui a su garder son authenticité avec ses plages sauvages et ses ports de pêche remplis de vieilles demeures vénitiennes colorées. Nuit en camping au bord de l'eau à Nerezine.

Jour 4 : Journée libre sur l'île de Cres & Golfe du Kvarner

Considérée comme la plus grande île croate, l'île de Cres, dont la capitale porte le même nom, vous invite à découvrir ses petits ports et ses ruelles typiques au riche patrimoine historique. Dîner et nuit en camping à Nerezine.

Jour 5 : Nerezine - Krk

Direction la charmante ville de Krk. Au centre du village se trouve le petit port avec de part et d'autre de celui-ci des plages au panorama magnifique. Nuit en camping à Krk.

Jour 6 : Ile de Krk

Départ en bateau pour une excursion sur la côte Croate à la découverte des îles qui, face à la côte, font le bonheur des plaisanciers. Déjeuner et poursuite de votre balade jusqu'en fin de journée. Nuit en camping.

Jour 7 : Krk - Razanac

Vous rejoignez le continent et arrivez en Dalmatie. Vous longez le Velebitski Kanal, long et large fjord au pied de la chaîne de montagne du « Velebit » et traversez de magnifiques petits villages perchés entre mer et montagne. Passage près du Parc National de Paklenica, et ses canyons pittoresques (site classé par l'UNESCO). Nuit en camping à Razanac, face au Velebit.

Jour 8 : Visite guidée de Zadar

Transfert en bus en début de matinée pour la visite guidée de Zadar considérée comme l'une des plus riches villes de Croatie. Retour en camping en milieu de journée. Après-midi libre pour visiter l'île de Pag, réputée pour ses fromages de brebis, son vin blanc et son traditionnel agneau à la braise. Vous pouvez aussi visiter la ville du même nom. Son allure médiévale lui confère un charme particulier avec ses remparts et ses vieilles tours. Nuit en camping.

Jour 9 : Razanac - Primosten

Départ pour cette ville portuaire de l'Adriatique en passant par Zadar. Nuit en camping.

Jour 10 : Primosten - Omis

Au programme, une journée pleine de découvertes (Murter, Sibenik, Primosten) qui vous mène à Omis, ancienne ville de pirates. Nuit en camping.

Jour 11 : Visite guidée de Split

Départ en bus pour une visite guidée de Split. Vous découvrez plus précisément la vieille ville, enserrée dans les remparts de l'ancien palais Dioclétien. Split est une suite de constructions admirables qui datent de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Vous découvrez tour à tour l'enceinte vénitienne, la cathédrale, la Grand Place, la Porte d'Argent et celle d'Or... Retour et nuit en camping.

Jour 12 : Omis - Kupari

Cap sur Dubrovnik, perle de l'Adriatique, en suivant la côte. Découverte en chemin de petits ports, de petites criques où la couleur de l'eau oscille du bleu marine au vert tendre et reste toujours transparente. Arrivée au camping à Kupari et nuit sur place.

Jour 13 : Visite guidée de Dubrovnik

Départ du camping en bateau-taxi (aller/retour) et visite guidée de la vieille ville le matin. Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, cette ville a souvent été convoitée au cours des siècles par les plus puissants qui lui enviaient sa richesse et sa situation. Déjeuner et après-midi libres. Retour et nuit en camping.

Jour 14 : Kupari – Mostar, Bosnie-Herzégovine

En route pour la traversée du sud de la « République Serbe de Bosnie ». Vous vous arrêtez à Mostar, capitale de l'Herzégovine occidentale. Son fameux pont du XVI^{ème} siècle, détruit par les Croates en 1993 a été reconstruit récemment et symbolise le lien entre les deux communautés chrétienne et musulmane. Nuit en camping à proximité de Mostar.

Jour 15 : Visite guidée de Mostar

Départ en bus privatif en début d'après-midi pour la visite guidée de Mostar, ville qui se caractérise par ses maisons turques anciennes et par le vieux pont, Stari Most, qui lui a valu son nom. Transfert retour en fin d'après-midi et nuit en camping.

Jour 16 : Mostar - Jajce

Vous longez la frontière entre la Croatie et la Bosnie et traversez une zone de montagnes où se succèdent des petites villes et villages encore marqués par la guerre. Nuit en camping.

Jour 17 : Jajce - Plitvicka Jezera, Croatie

Route vers Plitvicka Jezera. Nuit en camping.

Jour 18 : Parc National de Plitvicka Jezera & ses lacs.

Visite organisée pour la journée au « Nacionalni Park » de Plitvicka Jezera. Vous pouvez vous balader dans cet admirable complexe de 16 lacs, tous reliés entre eux par de splendides cascades. Nuit en camping.

Jour 19 : Plitvicka Jezera - Postojna, Slovénie.

Départ pour la Slovénie. Moment de convivialité avec un dîner de fin circuit. Nuit en camping.

Jour 20 : Postojna

Visite organisée en matinée des magnifiques grottes de Postojna. Fin de nos prestations

1165 € * / personne

** prix par personne sur la base de 2 personnes dans le camping-car*

Remise CCCRA déjà déduite. Minimum 12 Camping-Cars / Maximum 20 camping-cars

Si 1 personne dans le camping-car : 1515 € / personne

Si 3 personnes dans le camping-car : 1095 € / personne

Si 4 personnes dans le camping-car : 955 € / personne

Nos prix comprennent :

Notre accompagnateur Orcada-Voyages en camping-car pendant toute la durée du circuit,
 Les informations du voyage, un guide touristique et la carte routière de la destination, envoyés dès votre inscription,
 Les fiches parcours journalières,
 Les apéritifs lors des soirs de briefing,
 Les 19 nuits en camping avec eau et électricité suivant possibilité,
 Les 4 repas dont :

- Le dîner d'accueil à Portoroz, Slovénie
- Le dîner à Nezerine,
- Le déjeuner lors de l'excursion en bateau à Krk,
- Le dîner de fin de circuit à Postojna,

L'excursion en bateau depuis l'île de Krk,
 La visite guidée de Zadar,
 La visite guidée de Split en bus privatif,
 Le transfert en bateau-taxi vers Dubrovnik,
 La visite guidée de Dubrovnik,
 La visite guidée de Mostar en bus privatif,
 La visite organisée du Parc National de Plitvicka Jezera,
 Tous les transferts en bus mentionnés au programme,
 L'assurance assistance, rapatriement et responsabilité civile,
 La permanence téléphonique de l'agence Orcada-Voyages 24h/24h, 7j/7j.

Nos prix ne comprennent pas :

La fourniture du camping-car,
 Le carburant, les péages, les parkings,
 Le ferry pour les Iles de Cres et Krk (environ 80 € au total par équipage),

Les prestations non mentionnées au programme,
 Les boissons, pourboires et dépenses à caractère personnel,
 L'assurance annulation et interruption de séjour (3% du montant total).

L'album photos souvenir du voyage : 34,90 € (OFFERT)

Fiche technique
 Total circuit : 1890 km
 Durée : 20 jours
 Départ : Portoroz, Slovénie
 Retour : Postojna, Slovénie
 Etape la plus courte : 50 km
 Etape la plus longue : 270 km
 Nuits en camping : 19

Bon à savoir :

Pas de décalage horaire avec la France
 Croatie : 1 € = 7,37 Kunas (juin 2018)
 Bosnie 1 € = 1,96 Marks (juin 2018)
 1 litre de gasoil en Croatie = 1,30 € (juin 2018)

Formalités

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
 Animaux familiers acceptés (se rapprocher du vétérinaire pour les formalités)
 Carte grise et autorisation du propriétaire si le camping-car ne vous appartient pas.
 Carte verte et permis de conduire en cours de validité.



BULLETIN D'INSCRIPTION



Circuit : Du / / / au / /

Nom (s) Prénom(s)

Adresse

Code postal Ville

Tel domicile Tel port

E-mail

Êtes-vous accompagné par votre animal domestique

Renseignements véhicules :

Marque du porteur Marque commerciale du véhicule

Longueur Largeur Hauteur Puissance (en CV)

Numéro d'immatriculation

Nom de votre compagnie d'assurance

Votre véhicule est-il de type poids lourd ?

Personne à prévenir en cas d'accident

..... Tél

Prix du circuit par personne x (nb de pers) =

Remise (bon cadeau) -

Total voyage :

Assurance annulation (3% du total voyage) :

Total général :

Acompte 30% à l'inscription :

Solde* :

*je suis informé (e) que le solde de mon voyage devra être versé au plus tard 30 jours avant le départ, sans rappel d'ORCADA-VOYAGES

Je règle l'acompte de 30% par :

Chèque bancaire Virement Carte Bancaire Chèques vacances (*raier les mentions inutiles*)

Pour tout règlement par Carte Bancaire ou virement, merci de nous contacter au 04.76.49.17.68

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé » :

BULLETIN D'INSCRIPTION A RENVOYER A L'ADRESSE SUIVANTE :

**ORCADA-VOYAGES
20 RUE GUSTAVE FLAUBERT
38000 GRENOBLE**

Tel: 04 76 49 17 68 Mail : contact@orcada-voyages.com Site internet : www.orcada-voyages.com



Le chemin gourmand à Nuits Saint Georges

Du 21 au 23 juin 2019

Organisée par Patrick et Nadine DEBRA Tél : 06.16.83.02.52

Journée festive au milieu des vignes au bénéfice de l'AGEF, association qui œuvre pour le service d'accueil de jour qui prend soin des travailleurs handicapés vieillissants.

Le chemin gourmand est une ballade de 7 km au milieu des vignes, sur les coteaux de Nuit St Georges (ambiance festive et musicale).

Cette ballade bucolique permet la découverte d'un paysage viticole de toute beauté, vous traverserez Nuits St Georges et son vignoble

La découverte gourmande : comme son nom l'indique est un sentier comportant 5 étapes qui composent toutes ensemble un véritable repas; avec spécialités locales à chaque étape associées à des vins soigneusement choisis.

Programme

Vendredi 21 juin Arrivée des équipages à partir de 10h à Nuit St Georges pleins et vides faits (aire de vidange gratuite sur Nuits St Georges). Possibilité de se rendre au marché hebdomadaire

Après midi visite et dégustation gratuite Domaine GAVIGNET

Repas du vendredi soir sorti des CC – nuit sur place

Samedi 22 juin Le matin en option visite guidée du site archéologique des Bolards et du Musée - (5,50€/personne)

Repas du midi sorti des CC

Après midi en option visite du Cassissium – (4,50€/personne)

Repas du soir sorti des CC nuit sur place

Dimanche 23 juin Chemin gourmand (49€/personne), heure de départ donnée par les organisateurs

Fin d'après midi départ des équipages ou possibilité départ le lundi matin dans ce cas repas du dimanche soir sorti des CC

Chaque participant recevra un bâton de marcheur, un chapeau, un verre, un porte verre et une carte du parcours.

Pour ceux qui ont participé à l'édition 2018, le stationnement se fera sur le grand parking face au complexe omnisport, et non plus sur l'aire de service où nous avons eu quelques problèmes de places.

POUR INFO

Cette année, le 3CAMB, en accord avec la FFACCC, collaborera avec l'AGEF21 (organisateur du Chemin Gourmand) au stationnement de tous les campingcaristes participant à cet événement, fédérés ou non (distribution de flyers FFACCC, Vadrouille, etc...).

Nous comptons sur votre participation pour nous aider au stationnement des CC dans de bonnes conditions.

M. MOSTACCI responsable de l'organisation s'engage à faire bonne presse de notre action, ce sera pour nous l'occasion de promouvoir et faire connaître la FFACCC.



La Bourgogne du Sud

Du 23 au 28 Juin 2019

Sortie ouverte aux clubs
de la FFACCC

Au regard du succès rencontré en octobre 2018, nous vous proposons une nouvelle fois ce circuit découverte de la Bourgogne du Sud.

Dimanche 23 juin 2019 :

A partir de 16h00 : accueil des camping-caristes sur le parking de délestage d'AUTUN (71400), rue de la Maladière.

Latitude (Nord) 46° 57' 5" ou 46,951296

Longitude (Est) 4° 18' 42" ou 4,311552

19h00 : Briefing et pot d'accueil de bienvenue.

Lundi 24 juin 2019 : Paldenshangpa La Boulaye



après avoir fait les vides et les pleins à Autun, nous commencerons notre circuit par un lieu surprenant en Bourgogne à **La Boulaye** : la visite guidée du temple des 1000 bouddhas à partir de 14h30.

Ce superbe monastère de la lignée Shangpa créé en 1974 au détour d'une forêt morvan-

delle rappelle les temples himalayens avec des fresques somptueuses. Une visite inoubliable à coup sûr !

Des rituels avec chants et musique retentissent chaque matin et soir animés par une congrégation de moines bouddhistes.

Puis, vers 16h30, nous nous dirigerons vers **Bibracte** sur le Mont-Beuvray, distante de 35 km, pour y passer la nuit sur le parking de cette ville fortifiée gauloise fondée par les Eduens.

Mardi 25 : Une journée gauloise à Bibracte !



A partir de 9h30 nous découvrirons avant tout un site naturel classé, historique et archéologique exceptionnel.

Bibracte a été fondée à la fin du II^{ème} siècle avant notre ère, au sommet du Mont Beuvray.

Capitale du peuple celte des Eduens, elle était le centre névralgique du pouvoir de l'aristocratie éduenne. C'était par ailleurs, un important lieu d'artisanat et de commerce où se côtoyaient mineurs, forgerons et frappeurs de monnaies sur une superficie de près de 1235 hectares.

Cette ville fortifiée gauloise, appelée oppidum par César, est l'une des

plus caractéristiques et des mieux préservées avec ses remparts et ses quartiers s'étendant sur 200 ha.

Un guide nous prendra en charge pour nous faire voyager à travers le temps et découvrir le site archéologique, ainsi que le musée de la civilisation celtique.

Vers 12h00, nous ferons une **dégustation** de cervoises et autres vins gaulois. Une expérience gustative que vous n'oublierez pas de sitôt au terme de laquelle le gobelet en grès vous sera remis !



A 12h30, nous vous convions à un **repas gaulois** au Chaudron de Bibracte pour un voyage culinaire original dans un cadre inso-

lite (compris dans le forfait). Vous émerveillerez votre palais avec les légumes, les plantes aromatiques qui accommodaient les plats gaulois. Pour que l'expérience soit complète, vous dégusterez votre repas dans de la vaisselle copiée sur la vaisselle celtique avec cuillère en bois et couteau. A la sortie, vous serez incollables sur les pratiques culinaires et les ingrédients antiques.

lite (compris dans le forfait).

Vous émerveillerez votre palais avec les légumes, les plantes aromatiques qui accommodaient les plats gaulois.

Pour que l'expérience soit complète, vous dégusterez votre repas dans de la vaisselle copiée sur la vaisselle celtique avec cuillère en bois et couteau. A la sortie, vous serez incollables sur les pratiques culinaires et les ingrédients antiques.

En fin d'après-midi, nous nous dirigerons vers Sully où nous bivouaquerons sur le parking en face du château et aurons tout le loisir de nous balader dans le parc en suivant le chemin des douves et découvrir l'ancien lavoir et la glacière. Repas du soir libre.

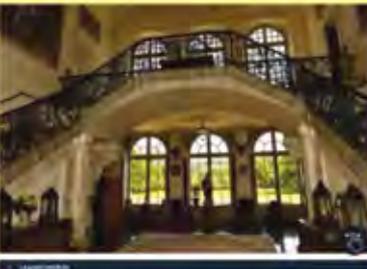


Mercredi 26 : Le château de Sully

Au lever du soleil, nous pourrons admirer le château où nous serons accueillis dans cette propriété de la famille Mac Mahon depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle. La duchesse de Magenta et ses enfants y résident toute l'année.

Nous pourrons parcourir librement le parc et le jardin potager, puis nous seront pris en charge à 10h30 pour une visite guidée des extérieurs et de l'intérieur du plus grand château Renaissance de Bourgogne du sud, lieu de naissance du maréchal de Mac Mahon, premier président de la république française à habiter à l'Elysée.

Après avoir fait un **mâchon** dans l'ancienne orangerie (compris dans le forfait), il sera temps de nous diriger vers Beaune.



series médiévales.

Repas du soir libre. Nous passerons la nuit au calme sur l'aire de stationnement de camping-cars avenue Charles de Gaulle. (stationnement payant 5,90€ par camping-car pour 24h00 non compris dans le forfait).

Avant de nous installer pour la nuit, nous ferons les vides, les pleins et visiterons, avec un guide, la collégiale Notre-Dame ensemble canonial d'inspiration clunisienne datant de la seconde moitié du XII^{ème} siècle. Elle fait partie des dernières grandes églises romanes de Bourgogne. Nous pourrons y admirer des tapis-

series médiévales.



Jeudi 27 : Beaune , l'incontournable !

Une journée bien remplie nous attend à **Beaune**.

9h00 : un guide nous accompagnera pour nous faire visiter l'Hôtel Dieu, joyau de l'architecture gothique flamboyant et célèbre mondialement pour sa vente aux enchères de charité vinicole annuelle.

Nous prendrons à 10h30 le visiotrain pour découvrir pendant 40 minutes toutes les richesses (vieille ville, principaux monuments, vignes, ...) sans la moindre fatigue !

Suivra un temps libre pour se restaurer (repas tiré du CC ou restaurant en centre ville non compris dans le forfait).

Dès la fin de notre repas, la moutarderie Fallot nous fera découvrir les secrets de fabrication depuis la récolte de la petite graine jusqu'au conditionnement.

Nous aiguiserons nos sens avec l'incontournable dégustation de ce met épicé et nous pourrons repartir chacun avec 2 pots de 25 g.

Notre journée s'achèvera au marché aux vins par une visite des caves situées dans les soubassements de l'ancienne église des Cordeliers. Un sommelier nous fera faire un parcours œnotouristique à ne manquer sous aucun prétexte (**dégustation de 5 vins!!!**). Vers 18h00, nous rejoindrons notre stationnement, ivres de bonheur (et non d'alcool!).

Repas libre.
Nuit sur le parking Charles de Gaulle.



Vendredi 28 : Nuits Saint Georges !

Après la journée parfaitement meublée à Beaune, nous prendrons le temps de nous reposer avec une grasse matinée bien méritée, avant de rejoindre Nuits Saint Georges pour terminer en douceur notre périple.

Ce village viticole d'un peu plus de 5 500 âmes est également riche de deux sites archéologiques majeurs : les trous-légers du Magdalénien et la station antique des Bolards de l'époque gallo-romaine.

Par ailleurs, vous pourrez, pour ceux qui le souhaitent, découvrir le musée municipal, le beffroi (maison carrée, tour et clocheton), le château d'Entre-Deux-Monts, l'église Saint-Symphorien de style roman avec quelques éléments gothiques.

En vous promenant dans la ville, vous rencontrerez le buste de Paul Cabet, et de quelques autres célébrités Nuittonnes.

Parmi celles-ci, Camille Rodier fondateur de la célèbre confrérie des chevaliers du tastevin sera une bonne entrée en matière pour la visite des deux autres musées de création récente que nous vous proposons : le cassissium, unique musée au monde à traiter du cassis (visite libre de l'espace muséographique, séance cinéma sur l'histoire du cassis et du kir, visite guidée de la liquoristerie Védrenne, dégustation), et l'imaginarium consacré pour sa part à l'histoire de la vigne à travers un spectacle sons et lumières, des procédés de fabrication des créments de Bourgogne grâce à un parcours ludique et en point d'orgue de la visite, d'une dégustation des appellations les plus prestigieuses de Bourgogne.

Ces visites marqueront le terme de notre circuit et nous prendrons le temps de nous donner rendez-vous pour d'autres aventures avant de nous quitter à proximité des grands axes routiers pour certains d'entre nous ou pour la route des vins pour les autres.



DICTON DU MOIS
Un verre de vin
c'est bon
pour la santé
Le reste
de la bouteille
c'est bon pour
le MORAL ! ★



Inscriptions Renseignements
Véronique et Jean-Luc CSEPI
32, rue de Bourgogne
01000 BOURG EN BRESSE
Tél : 06 77 03 11 98

csepi.veronique@orange.fr



Date limite d'inscription
27 avril 2019
15 CC Mini
20 CC Maxi
Les inscriptions seront closes dès 20 CC atteints

BULLETIN D'INSCRIPTION



« Le Haut Allier – L'Auvergne insolite »

DU 3 JUILLET AU 19 JUILLET 2019

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix 1 Pers	Prix 2 Pers	Montant
Frais d'organisation par adulte et enfant de plus de 12 ans	5 €	10 €	
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme.	280 €	370 €	
Option 1	32 €	64 €	
TOTAL			

Les 2 Bulletins sont à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 5 mai 2019
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
CC18C

Nb de CC mini : 10 maxi : 25

Inscription et renseignements :
M. MARCHE Maurice
36 avenue de Versailles
43100 VIELLE BRIOUDE
Fixe : 04.71.50.33.93
Portable : 06.74.78.01.12
e-mail : mauricemarche@gmail.com

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date,

(par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

* tarif 2018 : 2,4% du prix du voyage

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-contre implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, précisées à la fin de la revue dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Saint Amand Montrond du 28/7/2009
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

CAMPING CAR 18 CLUB

1192, rue des Grands Villages

18200 SAINT AMAND MONTROND

L'Auvergne insolite – Découverte du Haut Allier

Jour 0 - 03 / 07 / 2019

Rassemblement: 36, avenue de Versailles. 43100 Vieille Brioude.

Possibilité de faire le plein et vidanges.

Jour 1 – 04 / 07 / 2019

Brassac les Mines - Bayard : Visite du musée de la mine, Visite du musée Peynet (Les Amoureux de Peynet), Visite de l'histoire de la locomotion .

Jour 2 – 05 / 07 / 2019

Auzon – St Hilaire – Plan d'eau de Champagnac : Visite Guidée d'Auzon, sa collégiale, son écomusée, ses remparts et sa vieille ville, Visite du musée de la Vespa, Visite de la distillerie de St Hilaire, Soirée au plan d'eau de Champagnac .

Jour 3 - 4 - 5 - 06-07-08 / 07 / 2019

Visite de Brioude : Marché le samedi matin, Visite de la maison du Saumon, de l'hôtel de la dentelle au fuseau, diverses expositions : hôtel Doyenné, Maison de Mandrin, etc. Survol du Val d'Allier (en option 1 = 30 mn). Produits régionaux, temps libre, produits locaux : fabrique de saucissons, conserverie d'escargots (magasins d'usine Vieille Brioude), Nuit camping de la Vialette.

Jour 6 – 09 / 07 / 2019

Saint Ippize, Villeneuve d'allier, Lavoûte Chilhac : Promenade au fil de l'allier, découverte des villages.

Jour 7 – 10 / 07 / 2019

Ally, la Chapelle : Visite du moulin à vent et d'éolienne, repas à l'Auberge Paysanne d'Ally
Visite d'une ancienne mine romaine d'argent, Vente de Fromages à la Chapelle Laurent.

Jour 8 – 11 / 07 / 2019

Lavoûte Chilhac : Visite de l'Eglise, du Prieuré et du village, Visite de la Maison des Oiseaux et de la nature du Haut Allier.

Jour 9 – 12 / 07 / 2019

Chilhac : Visite du musée paléontologique, Visite du village, Visite de la Falaise du Blot.

Jour 10 – 13 / 07 / 2019

Chanteuges : Visite de l'abbaye, Visite du conservatoire du Saumon (élevage de Saumons),

Jour 11 – 14 / 07 / 2019

Vieille Brioude : Visite de l'Eglise St Vincent du musée de la vigne et du pont,

Le Tour de France passe à Vieille Brioude et l'arrivée à Brioude.

Jour 12 – 15 / 07 / 2019

Saugues ville étape du pèlerinage de St Jacques de Compostelle : Visite du Village, du musée de la Bête du Gévaudan, de la tour des Anglais, de l'église .

Jour 13 – 16 / 07 / 2019

Mont Mouchet (Monument National de la résistance)

Jour 14 – 17 / 07 / 2019

Langeac, Langogne, Langeac : Visite des gorges de l'Allier en train.

Jour 15 – 18 / 07 / 2019

Langeac : Marché de Langeac, Visite de l'Historial Mère Agnès, Visite du centre ville, Shopping, Détente.

Total circuit : 298 km

FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE DE PORT SUR SAÔNE

Du 30 juillet au 4 août 2019



Situation : Port sur Saône se situe à une douzaine de kilomètres au Nord-Ouest de Vesoul.

Coordonnées GPS :

N 47 °40' 55.2" - E 6° 02' 23. 4"

Inscriptions : M. DRAUT Régis

54 Place Cardot

08140 – DOUZY

Tél : 03 24 26 45 19 - 06 16 56 27 92

E-mail : regis.draut@orange.fr

Organisation : Christiane et Jacques Defrain

Aline et Régis Draut

La municipalité de Port sur Saône et le Camping-Car Club Est vous invitent à la 30^{ème} édition de cette grande manifestation d'envergure régionale rassemblant durant six jours, plusieurs nations du monde entier, qui viennent présenter leur folklore et leur culture. Six jours donc, d'échanges et de convivialité passés à la rencontre d'autres peuples grâce aux différentes animations organisées.

Vous serez accueillis au Camping Municipal de Port sur Saône, situé à 300 mètres des spectacles et à 800 mètres du centre-ville et des commerces.

Coût du séjour : 60 € par adulte et 30 € par enfant de moins de 16 ans.

Frais d'organisation : 10 € par véhicule.

Surcoût pour les adhérents directs à la FFACCC

(UCCF) : 10 € par équipage.

Sont inclus :

- l'emplacement sur le camping ou l'annexe jouxtant celui-ci, sans électricité durant la période. (Possibilité de branchement électrique pour un forfait de 15 € à payer sur place, dans la limite de la puissance et des prises disponibles.)

Nota : compte tenu du nombre d'arbres sur le camping, nous ne pouvons pas garantir une réception satellite pour la télévision à tous les emplacements. Mais il y aura des spectacles en salle tous les soirs.

- l'accès aux spectacles en salle climatisée et à toutes les animations extérieures du Festival durant le séjour. Avec toujours la même place réservée en tribune ou sur une chaise devant la scène.

- un repas offert par la municipalité, suivi d'un spectacle « Spécial Camping-Cariste. »

- vin d'honneur et animations au cours du séjour.

Date limite d'inscription : 05 juillet 2019

Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée vers la mi-juillet 2019.

Il s'agit du 30^{ème} anniversaire de cette manifestation. Les organisateurs nous ont promis de superbes surprises !

Groupes pressentis pour 2019 :

- Ghana
- Ukraine
- Daghestan
- Kamchatka
- Moldavie
- Batuc'Ados
- Paraguay
- Cuba
- Îles Marquises



LES COLS ET BALLONS VOSGIENS

Mercredi 28 août 2019 au 18 Septembre 2019

Mercredi 28 août : Accueil des participants à La Boîte à Madeleine à Commercy ZAE La Louviere GPS N 48°45'12.1"E5°35'54.9 "
Ne pas arriver avant 17 heures nous passons la nuit sur le parking « France Passion ».

Judi 29 août : Visite de la fabrication des madeleines et dégustation - Ensuite nous prenons la direction de Rozelieures « Maison de la mirabelle » 16 rue du capitaine Durand - Visite à partir de 15 heures et dégustation - Direction Lunéville aire de camping car 63 quai des petits bosquets pour **deux nuits**.

Vendredi 30 août : Matinée zen - 14 h Visite guidée des salles restaurées du château - Ensuite visite libre du conservatoire des broderies le Lunéville - Retour à l'aire de camping car – **Prévoir de faire les pleins et vidanges des CC**

Samedi 31 août : Départ pour Abreschviller 2 Place Norbert Prévot -14 h 30 – Départ en petit train touristique avec visite d'une ancienne scierie - Nuitée sur place.

Dimanche 1 septembre : Départ pour Saint Louis – Arzviller – plan incliné - GPS : N 48°42'53.2" E 7°12'57.4"
Rendez vous à 14 heures pour une visite commentée et croisière à 14 h 30 - Ensuite direction le Dabo parking : 10 place de l'Eglise N 48°38'57.12" E 7°14'42.108". Eau aux toilettes.

Lundi 2 septembre : Visite du Rocher du Dabo – site naturel offrant un des plus beaux panoramas à 360° du massif vosgien - Après-midi visite d'une cristallerie au Dabo. Nuitée sur place.

Mardi 3 septembre : Départ pour le Col du Donon – Parking maison forestière – Randonnée pour ceux qui le veulent jusqu'aux ruines du site romain temple et joli point de vue à 360 ° - Nuitée sur place.

Mercredi 4 septembre : Départ pour le col du Bonhomme – Marche. - Ensuite direction aire de service PLAINFAING Crois des Zelles pour faire les pleins et vidanges nuitée sur place.

Judi 5 septembre : Départ pour Ban sur Meurthe – visite de la scierie du Lançoir monument historique classé - Départ pour le col de la Schlucht en passant par le col du Bonhomme route des crêtes D 148 lac blanc – lac noir parking au col de la Schlucht N 48°3'54" E 7°1'20,064 – Nuitée au parking.

Vendredi 6 septembre : Départ pour le Hohneck – Randonnée pour ceux qui le désirent – panorama exceptionnel avec table d'orientation – l'après midi direction le jardin d'altitude du Haut Chitelet et visite - Nuitée sur place.

Samedi 7 septembre : Départ pour aire de service de Munster rue du Dr Heid – **Faire les pleins et vidanges des CC** – Quelques courses - l'après midi nous prenons la route pour la ferme auberge UFF Rain GPS N 47.96858 E 7.03216 - De Munster prendre la direction Metzeral puis Schnefenried puis route des crêtes, 1^{ère} ferme auberge à droite – Nuitée sur place.

Dimanche 8 septembre : Pour voir la fabrication du munster départ à 9 heures – nous aurons les explications de Julie & Michel le samedi - Repas à la ferme auberge entre 12 h et 13 h - Après midi zen - Nuitée sur place.

Lundi 9 septembre : Départ pour le Grand Ballon – Point culminant des Vosges 1424 m – Panorama prodigieux – Nuitée sur place.

Mardi 10 septembre : Départ pour le Ballon d'Alsace en passant par le col de Bussang, Bussang, Saint Maurice sur Moselle arrivée au Ballon d'Alsace 1247 m – Randonnée à la table d'orientation panorama jusqu'au Donon - Aire au secteur « Les Sapins » GPS N 47°48'46.63" E 6°50'28.57" - **Faire plein et vidange des CC** - Nuitée sur place.

Mercredi 11 septembre : Départ pour le Thillot – On peut faire les vidanges et pleins au Centre Commercial Intermarché et quelques courses -14 h 30 visite complète des mines de cuivre – Nuitée parking salle multisports rue Maurice Schnoenacker.

Judi 12 septembre : Départ pour Ventron visite du musée du textile des Vosges – Départ ensuite pour La Bresse GPS N 47.99822 E 6.86110 - Visite de la confiserie Bressaude - Nuitée sur place « France Passion ».

Vendredi 13 septembre : Départ pour Gérardmer – 10 heures visite de la Maison Garnier Thiebaut (11 boulevard des Granges 88400 Gérardmer) – Après la visite installation à l'aire de camping car en face de Linvosges pour deux nuits - Après midi visite de la saboterie des Lacs 25 boulevard de Jamagne - Retour aux camping cars.

Samedi 14 septembre : Matinée zen – Vous pouvez vous rendre à Linvosges - 14 h 30 Le tour du lac en bateau électrique « La Perle ».

Dimanche 15 septembre : **Faire les pleins et les vidanges des CC** – Départ pour Épinal visite de l'Imagerie - Installation Camping Car Park chemin du Chaperon Rouge.

Lundi 16 septembre : **Compléter les pleins et vidanges des CC si nécessaire** – Départ pour Mirecourt en s'arrêtant à Dompierre GPS 48°13'13" 6°14'39" pour manger et voir le char de Leclerc – Installation à l'aire de camping car Place Thierry pour y passer la nuit.

Mardi 17 septembre : Visite du musée de la lutherie et la maison mécanique de la dentelle - Départ dans l'après midi pour les Thons GPS N 47.99501 E 5.89048 – rendez vous au Couvent des Cordeliers - stationnement dans le verger – Repas tous ensemble pour la fin de notre circuit.

BULLETIN D'INSCRIPTION



« Les cols et ballons Vosgiens »

DU 28 AOÛT AU 18 SEPTEMBRE 2019

Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : *ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse*

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix 1 Pers	Prix 2 Pers	Montant
Frais d'organisation par adulte et enfant de plus de 12 ans	5 €	10 €	
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme.	320 €	550 €	
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le : 1^{er} juin 2019
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
CC18C

Nb de CC mini : 10 maxi : 25

Inscription et renseignements :
Mme ROZIAU Danielle
1192 rue des Grands Villages
18200 SAINT AMAND MONTROND
Fixe : 02.48.96.49.45
Portable : 06.75.54.31.05
e-mail : fernandroziau@orange.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date,

(par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

* tarif 2018 : 2,4% du prix du voyage

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-contre implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, précisées à la fin de la revue dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.

- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.

- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.

- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de Saint Amand Montrond du 28/7/2009
Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....

À

Signature de l'adhérent

Le.....

À

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

CAMPING CAR 18 CLUB
1192, rue des Grands Villages
18200 SAINT AMAND MONTROND



ACCAP



Association de Camping-Cars Atlantiques-Pyrénées

**FETE DES VENDANGES
à FREIXAO DE NUMAO (Portugal)**

Sortie organisée par Nancy et Philippe DUPONT
Du 09 au 18 Septembre 2019 [20 camping-cars maximum]

Lundi 09 septembre 2019

Rassemblement à partir de 14 heures sur l'aire de service à ESPOSENDE (située à proximité de la Gendarmerie Royale) – 14 Travessa Vasco da Gama
Coordonnées GPS – N = 41°32'19" – W = 8° 46' 46"
18 heures : Apéritif de l'amitié



[Nuit sur place](#)

Mardi 10 Septembre 2019

10 heures : Visite de la ville de BARCELOS avec l'emblème portugais Le Coq. Stationnement 38 rue Rosa Ramalho- (parking près de la piscine)
Coordonnées N = 41° 31' 41 " W = 8° 36' 56 "

[Nuit sur place](#)



Mercredi 11 Septembre 2019

10 h 30 : Stationnement rue Dona Thérèse à PEÑHA
11 h 00 : Visite du Sanctuaire Notre-Dame de Carmo da Péñha et ses Rochers
(Possibilité de prendre les repas sur le site à votre convenance ou dans les camping-cars)

[Nuit sur place](#)



Jeudi 12 Septembre 2019

Départ pour PESO DE REGUA
Après-midi : Stationnement Avenue de Ovar
15 heures : Visite de la Ville Possibilité train touristique sur les hauteurs avec visite d'une cave.(à payer individuellement – non compris dans le forfait)

[Nuit sur place ?](#)



Vendredi 13 Septembre 2019

Départ pour la fête des vendanges à FREIXAO DE NUMAO

A partir de 15 heures installation sur l'aire de service Jean-Pierre ROSSI à FREIXAO NUMAO

Coordonnées : N 41°3'36" W 7°13'15"

Préparation pour la fête



Samedi 14 Septembre 2019

9 heures: Départ pour la cueillette du raisin

11 heures : petit déjeuner régional

13 h 30 Déjeuner au centre de Jeunesse

17h 30 - 19 h30: foulage du raisin

19 H 30 : Repas dans le fouloir

21 h 30: Continuation du programme culturel avec accordéons



Dimanche 15 Septembre 2019

9 heures : départ pour la cueillette des amandes

10H 30 : Vin d'honneur - Visite du site Archéologique à CASTEL VEHLO

13 H 00 : Déjeuner au centre de Jeunesse

15 h 00 : Visite du Centre Historique et son Musée local.

17 h 00 : Concours du cassage de la coquille des amandes

20 H 00 : Repas au centre de Jeunesse

21 H 00 : Soirée dansante



Lundi 16 Septembre 2019

9 h 00 : Départ en Bus pour une visite du Patrimoine de la Région du Douro

13 h 00 : Déjeuner dans un restaurant à LAMEGO

14 h 30 : Visite du Sanctuaire des Remédios

15 h 30 : Départ pour la ville de REGUA et visites

17 h 00 : Retour en train sur la ligne du Douro jusqu'à FREIXAO DE NUMAO

20 h 00 : Repas au Centre de Jeunesse

21 h 30 : Remise de diplôme et médailles aux participants



Mardi 17 Septembre 2019

10 h 30 : Départ en Bus jusqu'à PORINHO pour une croisière sur le fleuve Douro

11 h 30 : Embarquement avec apéritif et déjeuner servis à bord

17 h 00 : Retour aux camping-cars - Fin du voyage et du séjour



Mercredi 18 Septembre 2019 FIN DE LA SORTIE

**INSCRIPTIONS AVANT LE 30 AVRIL 2019 (CONFIRMATION PAR TÉL. / SMS / MAIL)
(Ou plus tôt serait préférable)**

Tél : 05 53 96 15 72 --- **Mobile** : 06 75 23 35 28 ---- **Mail** : dupont-nancy-phil@orange.fr

ou à l'adresse des Organisateur : 6 rue de l'Eglantier 47550 BOE

Prix de la sortie : 210 Euros / par personne

Les prestations du 13 au 17 Septembre 2019 comprennent :

- Douche, WC, branchement électrique, ainsi que tous les repas (petits déjeuners et collations).
- Tous les déplacements se feront en Bus ou Minibus

NOTA : Les Organisateur dépendent de l'Association Portugaise

Sortie prévue pour 20 camping-cars maximum





BULLETIN D'INSCRIPTION

Fête des Vendanges au Portugal DU 9 AU 18 SEPTEMBRE 2019



Nom : Prénom : N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : Prénom : Club :

Nb.de personnes : Dont : Adulte(s) et ... Enfant(s)(moins de 12 ans) première sortie : Non Oui

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. portable : | | | | | en cas d'urgence : | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C. : Hauteur : Poids : Double essieux : Oui Remorque : Oui Longueur :

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme.	210 €		
TOTAL			

Bulletin à retourner
IMPÉRATIVEMENT
Avant le : 30 AVRIL 2019
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
ACCAP
Nb de CC mini : 20 maxi : 20
Inscription et renseignements :
M. ou Mme. DUPONT Philippe et Nancy
6 rue de l'Eglantier
47550 BOE
Téléphone : 05.53.96.15.72
Portable : 06.75.23.35.28
E-mail : dupont-nancy-phil@orange.fr

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

Je prends l'assurance (Retard, Annulation, Interruption) : Oui Non

Si **OUI**, Je fais, ce jour, mon affaire personnelle de sa souscription auprès de ma compagnie.

Je souscris, Au jour de la confirmation du séjour par l'organisateur au plus tard dans les 5 jours suivant cette même date, (par internet) et règle directement la compagnie * en m'inscrivant sur leur site à l'adresse ci-dessous :

<https://www.souscription.safebooking.com/ffaccc/>

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI LESQUELLES :

Madame : NON OUI LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI LESQUELLES :

* tarif 2018 : 2,4% du prix du voyage

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-contre implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, précisées à la fin de la revue dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplacement trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée en préfecture de TOULOUSE Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°1MO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le.....
À,
Signature de l'adhérent

.....
Le.....
À,
Signature du Club : Nom Prénom du signataire



CARAVANE DE L'OUEST

AVEC AUTHENTIK CANADA

Vous vous êtes déjà imaginé partir à la découverte des grands espaces sauvages canadiens ? Nous vous proposons l'ultime séjour en camping-car pour découvrir les plus belles merveilles de l'ouest!

JOUR 1 - Arrivée à Calgary
Bienvenue dans les contreforts des Montagnes Rocheuses canadiennes, Calgary. Accueil par votre guide et remise de votre carnet de voyage personnalisé comprenant votre programme, des indications routières, votre guide de voyage, vos bons d'échange, une carte routière, un numéro d'assistance, etc.

JOUR 2 & 3 – Calgary / Banff (128 km / 01h29)
Départ vers la succursale pour la prise en charge des camping-cars. Et voilà ! Que l'aventure commence. Votre première destination est Banff, situé au cœur des montagnes Rocheuses. Cette petite ville de montagne s'est développée à 1380 mètres d'altitude, bien entourée de montagnes majestueuses. Banff, c'est aussi un parc national réputé avec de nombreux glaciers et sommets qui en fait une des destinations les plus recherchées au monde.

JOUR 4 & 5 – Banff / Jasper (286km / 03h32)
Ce matin, prenez d'assaut la Promenade des Glaciers, une

des plus belles routes panoramiques au monde. En chemin, prévoyez de faire une pause au lac Peyto et au Glacier Athabasca. La chute Sunwapta et son canyon proposent également un paysage typique de vallées que l'on dit "suspendues". Visitez le charmant village de Jasper avec ses wapitis et faites l'ascension en téléphérique pour assister au coucher de soleil au sommet du Mont Whistlers qui vous offrira un panorama de toute beauté.

JOUR 6 & 7 – Jasper / Parc Wells Gray (322km / 03h29)
Ce matin, partez à la conquête du Parc Wells Gray. Vos chances d'observation de la faune sur l'autoroute panoramique Yellowhead Highway entre Jasper et le Mont Robson sont nombreuses. En route, prenez une pause-santé au pied du plus haut sommet des Rocheuses canadiennes, le Mont Robson. Le parc Wells Gray, un des plus sauvages de la Colombie-Britannique, est parsemé de cascades naturelles et saisissantes.

JOUR 8 & 9 – Wells Gray Park / Whistler (422km / 05h17)
L'aventure se poursuit en direction de Whistler. Le village de Whistler, situé dans un cadre naturel exceptionnel, est un vibrant centre de villégiature animé avec ses restaurants, boutiques et terrasses. Pas étonnant que Whistler, la station N°1 en Amérique du Nord, a été choisie pour accueillir les Jeux Olympiques d'hiver de 2010.

JOUR 10 – Whistler / Qualicum Beach (219km / 04h51)
Aujourd'hui, empruntez l'époustouflante route panoramique "Sea to Sky" (de la mer au ciel). Vous aurez le souffle coupé devant toute cette beauté. Un traversier vous mènera ensuite sur l'Île de Vancouver, où se trouve votre destination, Qualicum Beach! Un Havre de paix avec une des vues magnifiques du Déroit de Georgia et les sommets enneigés de la Chaîne Côtière en arrière-plan. Plusieurs petites promenades en bordure de mer ou sur les plages vous permettront d'apprécier la quiétude des lieux.

JOUR 11 & 12 – Qualicum Beach / Pacific Rim (161km / 02h23)

Départ en direction du Parc National Pacific Rim. Chemin faisant, ne manquez pas de vous arrêter à Cathedral Grove, un endroit merveilleux et sacré pour les Indiens, avec d'énormes sapins de Douglas âgés de 800 ans.

Ucluelet est la porte d'entrée du parc Pacific Rim, où vous découvrirez les plus belles plages du Canada, bordées par la végétation luxuriante des forêts humides.

JOUR 13 & 14 – Pacific Rim / Victoria (284km / 03h49)

Aujourd'hui, prenez la route vers la pointe sud de l'île de Vancouver à destination de Victoria, la capitale de la Colombie-Britannique.

En route, vous pourriez arrêter au village de Duncan. Aussi surnommé la "Cité des Totems", Duncan compte plus de 80 mâts totémiques décorant les rues de la ville.

La tour Art déco du centre d'information touristique de Wharf Street offre un beau point de vue sur la ville. Une excellente façon de commencer votre découverte de Victoria.

JOUR 15 & 16 – Victoria / Vancouver / Harrison Hot Springs (239km / 04h22)

Poursuite de l'aventure vers Harrison Hot Springs.

Après une belle traversée en traversier, vous arrivez dans la belle cité cosmopolite de Vancouver. Faites une halte pour

visiter Vancouver, la plus belle métropole du Canada, classée parmi les meilleures villes du monde où il fait bon vivre.

Un tour de ville vous permettra de découvrir ses plus beaux attraits tels le parc Stanley, le quartier Gastown, Robson Street et Broadway Avenue pour le shopping.

En fin de journée, poursuivez votre route jusqu'à Harrison Hot Springs.

JOUR 17 & 18 – Harrison Hot Springs / Okanagan (292km/03h25)

Reprenez la route vers la Vallée de l'Okanagan, la région la plus chaude du Canada.

La Vallée de l'Okanagan est tapissée d'arbres fruitiers, de vignes et d'un grand lac.

D'ailleurs, la visite et dégustation chez les vignobles de la région est définitivement un incontournable.

JOUR 19 & 20 – Okanagan / Revelstoke (330km / 04h31)

Votre prochaine destination, Revelstoke et le Parc National des Glaciers, est reconnue comme étant un véritable paradis pour les photographes.

Prenez le temps d'aller dans le Parc National du Mont-Revelstoke et d'emprunter la route qui monte en lacets jusqu'au sommet du Mont-Revelstoke. La vue est tout simplement grandiose!

Ensuite, ne manquez pas de vous arrêter à la Rogers Pass. Vous y découvrirez non seulement des paysages

exceptionnels mais aussi une histoire fascinante.

JOUR 21 – Revelstoke / Lac Louise (231km / 02h45)

Aujourd'hui, la route vers le Lac Louise vous mènera à la découverte du Parc National de Yoho où plusieurs attraits vous sont proposés tels les sentiers du Lac Emerald et des Chutes Takakkaw. Et comme "cerise sur le sundae", visitez le fameux Lac Louise. La randonnée des Six Glaciers est sans aucun doute la plus belle randonnée à faire dans la région.

JOUR 22 – Lac Louise / Calgary (182km / 01h56)

Derniers moments pour profiter de votre voyage chez nous.

Remise de votre camping-car avant 10h00 à Calgary et transfert en direction de l'aéroport. Embarquement pour le vol de retour.

Et vous quittez le pays des lacs et des rivières avec des souvenirs impérissables !!!

PRIX ET CONDITIONS

Départ le 09 septembre 2019.

À partir de 3016€ / personne.
Le prix ne comprend pas le transport aérien, les activités optionnelles et les assurances.

Promo « Réservez tôt »
En réservant avant le 31 janvier 2019, obtenez une Croisière sur le Lac Maligne



Pour tous renseignements, veuillez contacter :
Daniel DRAUT au 06.09.90.73.73 ou par mail : daniel.draut@gmail.com

Prochaine sortie proposée à tous les adhérents de la FFACCC



FÊTE DE LA BIÈRE - MUNICH

Du 17 au 24 septembre 2019

Organisé par le club "Campingfreunde Sonnenscheins"



Coordonnées :

N 48° 18' 48"
E 11° 54' 49"

Adresse du rassemblement :

Am Stadion 6
Festplatz
D - 85435 - ERDING

Organisateurs CCC Est :

M. et Mme GRUNEWALD André
11 A rue du canonier Corré
67310 - WASSELONNE
Tél : 06 30 99 18 51 ou 03 88 87 01 70
E-mail : ccest.andre@gmail.com

Erding est situé :

- Au Nord-Est de la ville de Munich. (Environ 40 km.)
- Au Sud-Est de l'aéroport de Munich. (Environ 15 km)

Sur place, vous bénéficierez de :

- Une ville romantique avec beaucoup de vieux bâtiments et de nombreuses traditions, et qui se prête à de belles promenades et de flâneries.
- Un stationnement avec des toilettes en dur et un branchement électrique assuré à partir du 18/09.
- Un chapiteau spacieux où vous pourrez vous restaurer midi et soir à très faible coût.
- De 4 soirées musicales, folkloriques et dansantes.



Frais de participation : 53,00 €. Sont inclus :

- Deux bocks de bière par emplacement en signe de bienvenue.
- L'accès libre à toutes les manifestations sous le chapiteau.



Frais de location d'un emplacement sur la place : 15,00 € par nuit et par véhicule. Sont inclus :

- Branchement électrique. (Chauffage, climatisation, cafetière, sèche-cheveux, etc, sont interdits !)
- Eau propre et tous les services.



Demandes spécifiques :

- Respect strict du tri des déchets.
- Pas de déplacement de véhicule sauf nécessité absolue et après consultation et approbation des organisateurs.

Rappel important : les chiens (et autres animaux,) sont interdits dans les bus et les restaurants.

Arrivée sur site :

- Lundi 16/09 à partir de 14 heures.
- Mardi 17/09 à partir de 9 heures.

A noter :

- Pour des raisons d'indisponibilité, la date limite de réception des inscriptions est le **10 août 2019**. Passé ce délai, nous ne serons plus en mesure de recevoir du courrier postal.
- Vous recevrez par mail (ou exceptionnellement par courrier postal,) un document à apposer **sur la face avant** de votre pare-brise, afin - entre autres - de faciliter le tri des camping-cars à l'arrivée sur site.
- Toute inscription non complète ou erronée sera retournée à l'expéditeur. Celui-ci ne sera pas inscrit au séjour avant la réception du document complété ou corrigé, accompagné d'un timbre poste en vigueur.

- Frais d'organisation CCC Est : 23,00 € par équipage.
- Adhérent direct à la FFACCC (UCCF) surcoût : 10,00 € par équipage.

Excursions :

Veillez à bien choisir vos excursions, en fonction de vos envies et éventuellement des choix des équipages avec lesquels vous souhaitez faire vos visites. Nous ne procéderons à aucun échange, revente de billet ou annulation.

Annulations :

Merci de noter que nous appliquerons strictement les conditions de vente en vigueur à la FFACCC et consultables dans tous les clubs.

Programme du séjour. - Options

Tous les jours, dès 7 h 00 : ouverture de la boulangerie.

Tous les jours, dès 11 h 00 : ouverture de la brasserie "Sonnenschein."

En dehors de la balade à vélo du vendredi, toutes les excursions se font en car.

Mercredi 18.09.2019

N°	Départs	Destinations	Prix par personne	Nombre de personnes	Montant de l'excursion
01	8 h 30	Herrnshiemsee - Visite guidée du château	37,50 €		
02	9 h 00	Fraueninsel - Visite de l'île	28,50 €		

Jeudi 19.09.2019

03	8 h 30	Kehlheim - Visite guidée en bateau de Weltenburg	29,00 €		
04	10 h 00	Visite des studios de cinéma BAVARIA - Entrée et visite guidée inclus	29,50 €		

Vendredi 20.09.2019

05	9 h 00	Visite guidée de Munich - Visite à pied	22,50 €		
06	10 h 00	Tour à vélo dans Erding et les alentours. Avec pique nique.	8,50 €		

Samedi 21.09.2019

07	9 h 00	Munich : ouverture de la Fête de la Bière. Entrée des brasseurs.	17,00 €		
08	10 h 00	Abensberg : visite guidée de la brasserie et de la tour Hunderwasser	30,00 €		

Dimanche 22.09.2019

09	9 h 00	Munich, Fête de la Bière - Défilé des costumes folkloriques	16,00 €		
----	--------	--	---------	--	--

Lundi 23.09.2019

1^{er} départ

10	11 h 00	Munich - Visite libre de la Fête de la Bière - Retour vers 17 h 00	18,00 €		
----	---------	---	---------	--	--

2^{ème} départ

11	15 h 00	Munich - Visite libre de la Fête de la Bière - Retour vers 21 h 00	17,50 €		
		Total options à reporter sur la page suivante			

LES 24 HEURES CAMIONS DU MANS

Du 27 Septembre au 29 Septembre 2019



Rejoignez-nous à ce rassemblement et entrez au cœur de l'action sur le circuit mythique « BUGATTI »

Organisation : BRETON Maurice et GERARD Liliane
DRAUT Régis et Aline

Inscriptions : M. DRAUT Régis
54 Place Cardot
08140 DOUZY
Tél. 03 24 26 45 19 / 06 16 56 27 92
E mail : regis.draut@orange.fr



Pour vous rendre au circuit depuis LE MANS :

Prendre la direction TECHNOPARC ou KARTING A.PROST, chemin des Bœufs. L'entrée est située après le Karting.

Au rond- point : tout droit pendant 1 Km environ. Entrée située à gauche : « Camping des Houx »

Coordonnées GPS : N 47° 57' 09.6" - E 0° 13' 06.6"

Le Vendredi 27 Septembre 2019 : nous vous y accueillerons de 10 h 30 à 12 h 00 puis de 14 h 00 à 17 h 30

Pas d'arrivées entre 12 h et 14 h

Les billets d'accès vous seront remis à l'entrée par les organisateurs.

Pour ce faire il vous conviendra de téléphoner au 06 33 35 41 41 ou au 06 16 56 27 92 lorsque vous serez arrivés à l'entrée du circuit. Si vous voulez être ensemble, arrivez ensemble !

Vers 18 h 00 : pot de bienvenue .

Le Samedi 28 Septembre 2019 : Journée libre. A partir de 8 h 30, vous pourrez vous plonger dans cette ambiance très conviviale, côtoyer les pilotes et les mécaniciens, admirer les camions, assister à leurs essais ainsi qu'aux courses de voiture « LOTUS » etc..

En soirée, diverses animations vous sont proposées, dont le défilé Truck Show, (camions décorés), feux d'artifice et concert pour terminer cette journée.

Le Dimanche 29 Septembre 2019 : journée libre.

Vous pourrez assister à toutes les courses camions et voitures.

Le Lundi 30 Septembre : **départ avant 10 h 00**

Durant votre séjour, des animations « non stop » vous seront proposées :

- fête foraine
- concert
- navette petit trains à 150 m, etc...

Pensez à vous munir :

- de pains (pas de boulanger sur le site)
- boules « QUIES » pour lutter contre le bruit.

Pour ceux qui seront intéressés, il y aura possibilité de visiter le vieux MANS le Lundi matin, sous réserve de parking. La décision sera prise sur place.

A bientôt, au plaisir de se voir ou se revoir.





A NOTER SUR VOS AGENDAS



Chers (es) Amis (es)

A l'Assemblée Générale de la FFACCC d'octobre 2018 à Vitry aux Loges, le Président du Camping Car 18 Club, Fernand ROZIAU, s'est proposé d'organiser le FORUM INTERNATIONAL DES VOYAGES, et de le faire à Saint Amand Montrond (Cher -18).

Le Président de la FFACCC, Monsieur Clavier Alain, et le Conseil d'Administration, ont décidé, pour la première fois de faire participer les Adhérents de la fédération au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale afin qu'ils soient informés de la vie de leur FEDERATION.. (Pour des raisons de stationnement le nombre de Camping-cars sera limité à 250).

Ci-dessous les dates de ces manifestations.

CONSEIL D'ADMINISTRATION et

ASSEMBLEE GENERALE

Conseil d'Administration de la FFACCC

les 7 et 8 Novembre 2019

Assemblée Générale de la FFACCC

le 8 Novembre 2019

FORUM DES VOYAGES 2019

Forum International des Voyages.

Les 9 / 10 / 11 Novembre

Le 12 Novembre : Prolongation.



Vous aurez toutes les informations dès Juin 2019 dans les journaux de vos Clubs et dans Vadrouille de Septembre 2019.

Amicalement

Fernand Roziau

Président du CC18C





Extrait du Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FFACCC

Vitry aux Loges – 9 et 10 octobre 2018

Mardi 9 Octobre 14 heures

Présents : 22 clubs – Représentés 5 (A3CV, AOCC, DIGNE LES BAINS, CCCPCA, DETHLEFFS)

Absents non représentés : 2 (ACCA, IPA France)

1- Résultat des votes par Internet, des 18 et 19 avril 2018 concernant l'approbation du compte-rendu du CA de Doussard :

29 clubs + 7 Membres du Cex ; 33 votants (ACCA-AOCC- Opale n'ont pas voté)

32 pour – 1 abstention

2- Situation des effectifs au 31 août :

Baisse de 68 adhérents sur l'ensemble des clubs, malgré une légère hausse des nouveaux adhérents sur l'année.

3- Situation financière :

La trésorière informe que tous les clubs ayant prêté de l'argent à la FFACCC ont été remboursés. Malgré une hausse des dépenses au Salon VDL due au coût de la borne interactive, le solde est positif grâce notamment au Forum des voyages et au Guide des partenaires. Le résultat de l'année est positif. **La FFACCC se porte bien.**

D'autre part certains clubs ayant prêté de l'argent sont indemnisés de l'intégralité des intérêts de leur capital (déjà remboursé) : CCC EST 364 € - CCCRA 616 € - CCCSO 186 €

4- Bilan de l'EURO CC :

852 inscriptions, tous les pays membres de la FICM ont été représentés.

Très grande satisfaction générale de la part des participants.

Les organisateurs regrettent que tous les clubs de la FFACCC n'aient pas été représentés ; ils déplorent également l'attitude des membres du bureau de la FICM.

Le bilan financier montre un excédent qui sera partagé à part égale entre les 3 clubs : UCCF – CCCRA et la FFACCC

5 - Présentation d'une assurance ANNULATION – ARRIVEE TARDIVE – INTERRUPTION pour les adhérents :

Suite au constat fait à l'Euro CC, à savoir le nombre important d'annulations, une recherche d'assurance a été effectuée.

Un travail a conduit à une proposition de coût par contrat souscrit individuellement de 2,4% du montant du prix du voyage.

Nombreuses questions sur les garanties, les modalités de souscription auxquelles des réponses sont apportées.

Il est précisé que la panne du camping car est prise en compte et que l'assurance peut être souscrite pour tout type de voyage y compris sans camping-car.

Un membre du CA accepte de relire le contrat. Le Président doit recontacter l'assureur pour se faire préciser certains points.

6 - Modification de la réglementation des sorties et voyages que les clubs et professionnels du tourisme effectuent.

6a - Les nouvelles dispositions du code du tourisme sont entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2018.

Marie Madeleine présente les nouvelles obligations, notamment en ce qui concerne le déroulement de la sortie, les coordonnées de l'organisateur. Il est convenu que l'intégralité du texte qu'elle a rédigé à ce sujet sera communiquée à l'ensemble des Présidents de clubs.

6b - Nouveau bulletin d'inscription à mettre en œuvre

Plusieurs modifications sont apportées au document existant. Un certain nombre de points doivent obligatoirement figurer et ne peuvent être modifiés.

Il est décidé de reprendre la discussion le lendemain avec un exemplaire papier du nouveau bulletin sur lequel les points obligatoires seront surlignés.

Association d'utilisateurs de camping-cars, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée à la préfecture de Paris le 11 décembre 1990

Matr. Voyages N°IM075100248 - Assurance Macif N° 15195976

Siège social : 3, Rue Danton 92240 MALAKOFF

Téléphone : 0800.800.158 (Appel gratuit) E-mail : secr.ffaccc@orange.fr site www.ffaccc.fr



7- Taxe à l'essieu pour les camping-cars de plus de 12 tonnes.

Plusieurs interventions auprès des services des douanes et divers ministères. Le dossier est clos, les douanes maintenant leur position au travers du code des douanes article 284 bis.

8- Renouvellement du Comité exécutif :

Daniel Richaud retire sa candidature.

Il y a deux candidats : Danielle Roziau (CCC18) et Jean-Pierre Ruellé (UCCF)

Clairette Couturier arrête son mandat ; elle est chaleureusement remerciée.

En 2019 le mandat de Daniel Collombet se termine. Ce dernier informe qu'il ne pense pas continuer compte tenu de son âge.

Alain Clavier, dont le mandat cesse également en 2019 annonce que contrairement à ce qu'il avait annoncé, il pourrait poursuivre si une équipe solide se constitue autour de lui.

9- CLC

Depuis 2 ans le chargé de mission qui s'occupait des relations avec les municipalités n'a pas été remplacé. Ceci signifie que seuls les anciens dossiers continuent d'être traités ; aucun nouveau dossier n'est pris en compte, situation intolérable. Alain Clavier se rendra à la prochaine réunion du CLC pour dénoncer cette situation et défendre notre position partagée par la FFCC concernant Camping Car Park.

Compte tenu de l'heure, la réunion est arrêtée et reprendra le 10 octobre à 8h30.

Mercredi 10 Octobre 8 heures30

Le Président annonce que 15000 triptyques ont été imprimés et sont à la disposition des clubs.

Présentation des nouveaux.

CCCSO : M. LHERMITTE (futur Président)

SMH : M. CASENAVE (futur Président)

CCCEST : M. LAMARCHE (nouveau membre du CA du CCC EST)

CCCNP : Mme. DESTREBECQ (Vice Présidente du CCCNP)

ACCNDS : M. PRACCHIA (Vice Président de l'ACCNDS)

Retour sur Assurance annulation et nouveau bulletin d'adhésion.

Suite aux questions posées la veille Alain Clavier a contacté l'assureur et reçu les 2 confirmations :

- La souscription de l'assurance aura lieu le jour de la confirmation du séjour par l'organisateur et au plus tard dans les 5 jours suivants
- En cas d'annulation du séjour par l'organisateur l'assurance remboursera la prime versée par le souscripteur.

Le bulletin d'inscription est distribué et plusieurs explications sont données. Il est néanmoins rappelé que les parties surlignées en jaune sont obligatoires et non modifiables.

11-Protection juridique :

11a - Marie Madeleine Couturier rappelle un certain nombre de points concernant le contrat, notamment :

Il concerne le camping car et les véhicules de la famille habitant à la même adresse

La PJ peut être déclenchée dès l'achat du véhicule, en cas de panne, de litiges (y compris avec l'assureur)...

Il n'y a pas de reconduction tacite

La Protection juridique souscrite auprès de l'Automobile Club d'Alsace est garantie par l'assurance du Crédit Mutuel.

D'autre part elle rappelle le rôle de Géralde Martin, déléguée à la Protection juridique :

Elle précise les pièces du dossier à fournir, vérifie les dossiers, les transmet à l'ACA. Elle peut donner un conseil mais qui n'a pas de valeur juridique. Elle n'est pas responsable des délais. Seul l'adhérent décide de la suite à donner. Ce dernier est invité à informer Géralde du suivi du dossier.

Elle insiste sur le fait que Géralde n'est pas là pour recevoir des reproches ou autres réflexions disgracieuses.



Une faiblesse des garanties offertes : la prise en charge intégrale des frais juridiques n'est pas atteinte.

Il est rappelé qu'il est indispensable d'inscrire sur les bulletins d'adhésions ou de ré adhésions :

« Le contrat de protection juridique est consultable sur le site de notre club, ou sur celui de la FFACCC ; il peut vous être envoyé, sur simple demande au secrétariat de notre club accompagnée d'une enveloppe timbrée pour le retour »

11b - Résumé des actions d'octobre 2017 à octobre 2018

Géralde Martin présente le tableau des interventions pour cette période : 36 dossiers ouverts – 15 sont clos – 21 sont en cours. Certains adhérents ne communiquant pas sur l'état d'avancement de leur dossier, il est possible que des dossiers « en cours » soient en fait clos.

12 Accueil et stationnement

Hélas toujours les problèmes : barres de hauteur, arrêtés abusifs, etc.

13 Partenariat :

Il y a plus de 400 partenaires dans le guide ; Sur le site de la FFACCC la liste est réactualisée régulièrement. Imprimé par le Monde du Camping Car, le guide est excédentaire.

Daniel souhaite être aidé dans sa tâche.

14 Commentaires sur le site Internet :

Claude Guet demande aux Présidents d'être précis dans leurs annonces.

Une modernisation du site est à l'étude ; elle devrait permettre d'accéder à tous les blocs du site, sans avoir à passer par l'hébergeur.

15 Gestion des programmes et sorties :

En raison de l'absence du responsable, le point n'est pas abordé

16 Fichier en ligne :

Alain Clavier rappelle qu'en cas d'adhésion à 2 clubs il y a un club principal (celui de la première adhésion) et un club secondaire. En cas de ré adhésion, si elle est enregistrée d'abord par le « club secondaire » c'est ce dernier qui devient « club principal ». Il y a donc lieu de vérifier auprès de l'adhérent et informer l'autre Président.

Il est impératif de veiller à l'enregistrement sur la base en ligne de tous les participants à une sortie dans la fiche spécifique ouverte par le club, en cas de problème c'est de la responsabilité du Président de Club et de l'organisateur.

Bernard Depierre accepte de seconder Alain Clavier dans la gestion de la base en ligne.

17 Salon VDL 2018 :

Jean-Claude Mouffle fait le point :

Fréquentation en baisse sur l'ensemble du Salon et donc sur le stand de la FFACCC

L'enregistrement sur la base est effectué en direct par Alain ; chaque Président peut donc consulter la base pour voir s'il a des ré adhésions ou adhésions.

Alain Clavier remercie l'équipe du Salon, précise que les 5 emplacements sur le parking professionnel seront renouvelés, et ce malgré l'augmentation des tarifs.

Une formation sera assurée pour les 5 bénévoles par Alain.

Un « relookage » du stand est envisagé. L'étude a été confiée à une entreprise spécialisée.

18 Vadrouille

Claudine et Alain Cousin sont remerciés pour leur travail.

Claudine rappelle qu'avec 84 pages il serait bon que les sorties annoncées ne dépassent pas 2 pages : 1 pour le bon d'inscription l'autre pour un descriptif rapide.

Il n'y a pas de sélection des articles. Ce qui est envoyé est publié avec les contraintes de place.



19 Forum des voyages 2018

Jean-Pierre Ruellé indique qu'il y a 133 inscriptions enregistrées à ce jour et une quinzaine d'enveloppes arrivées en son absence.

Il regrette que seuls 3 adhérents présentent leurs voyages. Appel est lancé auprès des clubs qui pourraient profiter du forum pour présenter des sorties prévues en 2019.

20 Forum des voyages 2019

Fernand et Danielle Roziau se portent volontaires, avec le CCC18, pour une organisation à Saint Amand Montrond.

21 Organisation du CA d'avril 2019

Organisé par le CCCNP il aura lieu du 9 au 11 avril à Berck, pendant le festival des cerfs volants.

22 Questions diverses :

Le Comité exécutif souhaite que les frais kilométriques pour les déplacements soient passés de 0,25€ à 0,28€
La sortie « Armada » organisée par le CCCNP est complète.

Le prochain Euro CC aura lieu du 8 au 12 mai à Marina di Carrara.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11heures 40.

Le CA et l'AG de l'automne 2019 se tiendront en même temps que le forum 2019 à ST Amand Montrond (avant ou après) ceci à titre d'essai.

Le secrétaire de séance
Jean-Pierre RUELLÉ

Le Président
Alain CLAVIER



CAMPING-CAR CLUB DE DIGNE LES BAINS 04

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Cette année notre Assemblée Générale a eu lieu les 12 et 13 Janvier à La Salle des Fêtes de VOLONNE (04) que Madame Sandrine COSSERAT, Maire et Conseillère Départementale des ALPES DE HAUTE PROVENCE avec son Conseil Municipal nous avait mis à disposition gratuitement.

Vendredi après-midi, déjà des Camping-Cars commencèrent à arriver. Les responsables déchargèrent leurs véhicules, puis ce fut le fléchage en ville avec André et l'ouverture du stade pour le stationnement. Suite au nombre d'arrivants, un repas surprise préparé par André avec civet de sanglier, polenta par Mireille et crêpes par Bernard et Jean Luc fut servi aux 36 présents. Puis une très belle animation par Elio, termina la soirée dans une bonne ambiance.

Samedi matin à partir de 9h. réception des camping-cars sur les parkings du village et du stade. Matinée libre. Midi petit repas à l'espagnole.

L'après-midi à 14h00, visite du village en compagnie de Michèle et André GARDIT, membres du club et habitant VOLONNE avec, comme guide, Lucien FINO et son compagnon de route le poète Alain FERRAUD pour finir au moulin avec l'écrivain Corrado LUIGI qui a fait un joli livre «L'Odysée Fantastique sur le Canal de la Plaine».

16h00 visite de L'ECO QUARTIER avec Madame le Maire qui nous a fait découvrir des constructions modernes et économiques avec 1 chaudière à bois pour plusieurs bâtiments et aménagement paysager dessiné et étudié par les enfants de l'école et les habitants. Très belle réalisation.

La soirée a commencé avec un petit apéritif club avec participation de certains membres suivi d'un repas à l'espagnole et notre ami Elio nous a animé la fin de soirée en collaboration avec Josiane et Jean Pierre et leur orgue de barbarie. Sandrine COSSERAT, Maire de VOLONNE, et son époux étaient avec nous pour une magnifique soirée. Son papa René avec sa compagne sont devenus membres du club suite à cette sympathique soirée.

Dimanche matin, à partir de 8h15 : café, thé, biscuits attendaient les adhérents.

9h30 Début de L'AG avec 50 adhérents présents et 27 pouvoirs sur 83 inscrits en 2018. Le président Daniel RICHAUD, remercia Madame Sandrine COSSERAT et son équipe municipale et il présenta ses vœux à tous.

Ensuite ce fut le compte rendu des 2 réunions annuelles de la FFACCC, de la réorganisation de la FICM avec à sa tête Claude GUET, bien connu dans le monde du Camping-Car puisque Vice Président de la FFACCC. Puis il fit le compte rendu de l'année 2018 et présenta les grandes lignes de 2019 avec l'EURO CC à Marina di Carrara en Italie en mai. 8 membres sont déjà inscrits.

Le vote du rapport moral fut accepté à la majorité et un contre.

Puis ce fut au tour du trésorier Hugues MARTINEZ de lire le bilan 2018. Madame Jackie DINI et Alain MOISIO vérificateurs aux comptes demandèrent aux membres de donner quitus, vu qu'après leur vérification des factures et bordereaux de banque tout était en ordre. Aucune remarque.

Le rapport du budget lui aussi fut accepté à la majorité et un contre.

Suite à cela le bureau 2018 démissionna et de nouvelles élections eurent lieu. 2 nouveaux membres sont rentrés au bureau. M. Aldo FILECCIA, nouveau Trésorier Adjoint en remplacement de Madame Adrienne MURCIA que nous remercions et Bernard VESIN à la tête de la Commission des Sorties.



Président	Daniel RICHAUD.
Vice Président	Jean Luc SXHWITZGAEBEL et Bernard GIRAUD.
Secrétaire	Collette CHANDRE, Adjointe Rosalie SCHWITZGAEBEL.
Trésorier	Hugues MARTINEZ, Adjoint Aldo FELICCIA,
Membres	Eloi CHANDRE, Max GASIGLIA, Claude NAVARRO, Michel DINI.
Délégué FFACCC	Georges CANGUILHEM.
Commission des sorties	Bernard VESIN, Jacques GAL, Georges CANGUILHEM, Michel DINI.
Vérificateurs aux comptes	Jackie DINI et Alain MOISIO.

Le président Daniel RICHAUD remercia au nom du nouveau bureau 2019 toutes les personnes présentes qui lui font confiance.

L'AG se termina à 11h 30. Cette année il n'y a pas eu de remise de plaques bleues car la FICM était en rupture de stock. Elle se fera en cours d'année.

Vinrent ensuite les remerciements avec la remise de trophée à :

Sandrine COSSERAT, Maire de VOLONNE et Conseillère Départementale des Alpes de Haute Provence

Michèle et André GARBIT pour leur collaboration entre la Mairie & le Club,

Irène FERREIRA et Alain MOÏSIO pour leur collaboration entre la Région & le Club,

Geneviève LEGEY et André ESCLAPEZ pour l'organisation de la sortie à SEYNE LES ALPES (04),

Maguy et Louis DAUCAN pour l'organisation de la sortie à SIGNES (83),

Jackie et Michel DINI pour leur participation à toutes les sorties depuis leur inscription au club en 2013 et surtout pour le superbe compte rendu qu'a fait Jackie suite au 10 ans du club.

Josiane et Jean Pierre HENRICY pour leur animation avec l'orgue de barbarie.

Daniel RICHAUD, n'oublia pas de remercier la presse régionale et nationale, sans oublier tous les partenaires qu'ils soient de la FFACCC ou de la petite revue annuelle.

Il remercia la boucherie traiteur Crest de Volonne et Oraison ainsi que Stéphanie Torrent Boulangerie Pâtisserie La Royale à Digne les Bains pour ses fougasses, pizzas et gâteaux des rois.

L'apéritif préparé par Mireille LEROUX, la compagne de Daniel RICHAUD, fut un moment très convivial pour lever le verre de l'amitié avec tous les participants.

Le repas fut servi par l'équipe de bénévole du Camping-Car Club à qui nous disons un Grand Merci. Un MERCI particulier à Michèle et André, Rosalie, Danièle, Mauricette, Jackie, Colette, Patricia, Irène, Annie, Jean Luc, Bernard, Hugues, Elio et Lucien.

Une fois les rois terminés tout le monde mit la main à la pâte pour ranger et nettoyer la salle avant de rendre les clés. Merci à tous et surtout à la municipalité de VOLONNE. En 2020 nous nous retrouverons à MISON pour l'Assemblée Générale les 18 et 19 Janvier.

Lundi matin tout le monde reprit la route. A bientôt.

Le président, Daniel RICHAUD. Tél : 06 76 57 95 00

Prolongation EURO CC 2018 : La Camargue sous toutes ses facettes.

Rien ne nous presse pour quitter le Parc des Expositions ce dimanche : rendez-vous à **Nîmes**, avec notre groupe à partir de 15H, pour une visite libre de la ville. Pendant que certains en profitent pour aller visiter les Arènes, nous préférons un peu de repos sur ce parking qui nous est spécialement réservé.

Lundi matin, le bus nous conduit en ville pour une visite guidée qui sort des sentiers battus : ni la Maison Carrée, ni les Arènes, mais nous nous intéressons à l'architecture des hôtels particuliers.



Notre guide nous explique pourquoi un crocodile enchaîné à un palmier est l'emblème de la ville.



Nous retrouvons nos CC et après le repas, 45 km pour arriver aux **Salins du Midi**. Le petit train (bleu comme le ciel et blanc comme le sel) nous attend pour faire le tour des salins. Le sel rincé et essoré est mis en tas : les **camelles**. La vue est belle d'en haut.





Deux de nos accompagnateurs redescendent d'une camelle



Le petit train nous laisse un moment pour visiter le musée dédié au sel

Après les salins, la pluie est au rendez-vous et c'est sous un gros orage que nous rejoignons notre parking à **Aigues-Mortes**. La visite en train de la célèbre cité médiévale en est annulée !



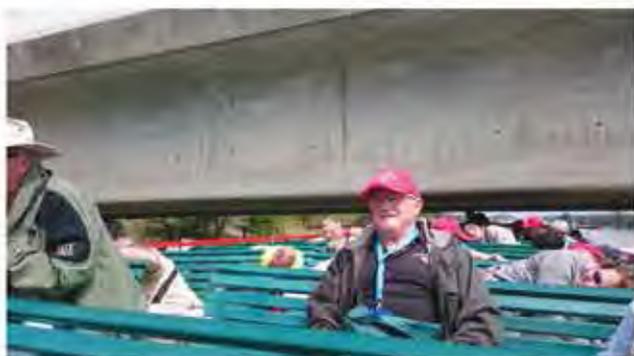
Ce matin, avec le soleil revenu, nous embarquons à bord d'une **péniche Isles de Stel**, pour une mini-croisière sur le canal du Rhône à Sète.



Au cours d'une petite escale, deux gardians de la **Manade Groul** nous attendent pour une démonstration de tri de taureaux.



Notre croisière nous amène jusqu'au **Grau du Roi**.



Non, nous ne jouons pas à cache-cache, mais ce pont très bas nous oblige à nous accroupir dans la péniche.

Pour terminer la journée, les 2 groupes «Camargue» se retrouvent à Salins de Giraud pour arriver tous ensemble à la **Manade Laurent**. Impressionnant, 50 camping-cars en convoi sur 2 km : d'ailleurs, les derniers n'étaient pas partis alors que les premiers étaient arrivés ! Nous sommes attendus par les manadiers et les gardians.



Sur quatre chars nous assistons à des démonstrations de travail sur les troupeaux de taureaux et de chevaux.



Quelques **raseteurs** sont prêts dans l'arène de la propriété pour une démonstration de **course camarguaise**. Si les taureaux ne portent pas de cocardes aujourd'hui, il n'en reste pas moins que ce sport demande beaucoup d'agilité.



La salle de réception est décorée de trophées des plus valeureux taureaux de la Manade et de selles de tous les pays du monde.



Un délicieux repas camarguais nous est servi par la Reine d'Arles et ses Demoiselles d'Honneur en costume traditionnel du 18^{ème} siècle. Pour être Reine, il faut avoir une bonne connaissance des traditions provençales, mais aussi savoir se coiffer seule et la réalisation du chignon demande 3 heures : c'est peut-être de là que vient la réputation des arlésiennes !!!

Après une nuit très calme, chaque groupe reprend sa route. Notre groupe se dirige vers **Arles** où un vaste terrain nous est réservé juste à côté de l'aire de stationnement et de services.





Notre guide nous fait découvrir sa ville, en commençant par l'**amphithéâtre romain**.

Nous redécouvrons les **Arènes** de la même époque.



Comme à Nîmes, nous retrouvons les mêmes périodes architecturales. Des **bas-reliefs** des ruines de l'époque romaine ont été utilisés pendant la Renaissance pour orner les hôtels particuliers.

Pourquoi trouve-t-on souvent des statues de Saints à l'angle des rues ? Pour effrayer le diable qui s'y cache !





Sur la belle place de la République, nous admirons la façade de l'église **Saint Trophime** dont le magnifique portail fut construit au XIIe siècle.

La **stéréotomie**, vous connaissez ? C'est la technique utilisée pour la réalisation du plafond du vestibule de l'**Hôtel de Ville**.



Nous ne pouvons pas terminer la visite (et la journée) sans passer par l'ancien **Hôtel-Dieu**, devenu l'Espace **Van Gogh**. En effet, celui-ci y trouva souvent refuge. Ici, comme ailleurs dans la ville, nous y trouvons des reproductions de ses œuvres.



Ce jeudi matin, nous pouvons profiter de notre temps libre pour compléter la visite de la ville ... ou nous reposer, en attendant de prendre la route pour Saint Gilles. Sur le trajet, nous nous arrêtons visiter l'**Oliveraie Jeanjean**.

Cette famille produit en biologique, plusieurs cuvées dont les arômes peuvent être de pomme verte ou d'artichaut, et bien d'autres encore. Nous dégustons également tapenades et autres huiles aromatisées



Pour le dernier jour, nous nous réveillons sur le parking des arènes de Saint Gilles. Notre guide nous fait découvrir les richesses de cette ville. L'**Hôtel de Ville**, de style « néo-romano gothique », a été construit à la fin du XIXe siècle sur l'emplacement du château abbatial devenu trop vétuste.

Sur un des chemins de St Jacques de Compostelle, Saint Gilles possède une **abbatiale** ou église haute du XIIe siècle, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992, en cours de rénovation.



En dessous, la vaste **église basse** ou crypte est composée de 3 nefs. Elle abrite le **sarcophage de Saint Gilles**, retrouvé en 1865.

À l'arrière de ce mur, se cache un escalier à vis remarquable. Cet ensemble du XIII^e siècle est une étape des Compagnons tailleurs de pierre. D'autres vestiges jalonnent cette ville dont l'histoire remonte certainement à la préhistoire.



Toutes les bonnes choses ayant une fin, il est temps, comme pour tous les autres groupes, de rejoindre le parking de la **cave coopérative de Chusclan**. Un buffet nous attend ce soir dans la salle des Fêtes de la commune. Je ne saurais terminer ce récit sans un grand merci à Michèle et Jean Pierre pour cette organisation parfaite, et aux accompagnateurs de ce groupe, Régine et Christian et Anne-Marie et Michel pour leur gentillesse et leur disponibilité. Merci également aux accompagnateurs du second groupe : Micheline et Michel, Annie et Bernard !



Gisèle Laprévotte

PROLONGATIONS EURO CC 2018 « D'UN PONT A L'AUTRE »

Ce périple nous a conduits de l'Antiquité au XXI^e siècle, en passant par la garrigue gardoise, le Parc National des Cévennes et le Parc Régional des Grands Causses. Jouons avec les mots, honneur aux créateurs de ce circuit, Yves et Géralde Martin et commençons donc par :

CEVENNES

- C - Circuit** : Imaginé par Yves et Géralde, enthousiastes de nous faire découvrir ces superbes Régions. N'est-ce pas Yves le Cévenol ?
- E - Equipages** : 24 dont 3 Espagnols, 2 Grecs et un « Luc-sembourgeois ». Richesse des échanges et bravo à Rosa pour la double traduction Espagnole et Anglaise.
- V - Voyage**: convivial, enrichi chaque soir par un apéro, ou mieux comme à Avèze par un succulent repas. Les camping-caristes ont la santé !
- E - Edit de Nantes, camisards**. Ces mots incontournables en Cévennes ont maintenant un sens. Attention à ceux qui n'ont pas tout retenu : Yves est capable de vous envoyer au Désert de Mialet.
- N - Nature** : sauvage et protégée, grâce au label « Patrimoine Mondial de l'UNESCO » Sources nombreuses, gorges étroites et profondes, Causses calcaires et désertiques..... Nous *en avons pris plein la vue* et emmagasiné de sublimes souvenirs. Quelle chance pour les photographes amateurs !
- N - Nombre d'habitants** au kilomètre carré : très faible (1,7 sur le Causse). Mais grâce à leur ténacité et leur amour du terroir, ils ont obtenu le label UNESCO « Paysages culturels de l'agropastoralisme méditerranéen »
- E - Ecrivain célèbre** : André CHAMSON qui situe la plupart de ses récits dans les Cévennes. Une salle lui est consacrée au Musée Cévenol du VIGAN. Tous à vos livres : Roux le Bandit, La Tour de Constance, l'Auberge de l'Abîme.....
- S - Saveurs** des Cévennes: pommes reinettes du Vigan, oignons doux et *pélarçons* AOP, châtaignes, miel.....Bien sûr, vous en avez goûté et emporté chez vous pour prolonger ce périple.



L'Aigoual : Belle vue par temps clair...



Forêt de Fayards



Anduze : Avant que l'orage nous attrape



La Bambouseraie : Il n'y a pas que des bambous. Site magnifique, guide plein d'humour et d'intérêt.

Là, les mouchoirs se cueillent sur les arbres.

Poursuivons cette prolongation « D'un pont à l'autre » avec le mot **CAUSSES** (sans ordre chronologique). Le site décrit ci-dessous est-il :

- a dans les Causse / b dans les Cévennes / c ni dans l'un, ni dans l'autre

CAUSSES

C - Cité Médiévale de la Couvertoirade, ancien site Templier puis Hospitalier. Superbe village bien restauré auprès duquel il y a de grands parkings, peut-être un peu ventés, accessibles aux camping-cars.

A - Aqueduc et Autoroute A 75 : 20 siècles séparent ces deux réalisations
Aqueduc du Pont du Gard, sur le Gardon- merveille de l'Antiquité.
« Ils sont fous ces Romains »

Autoroute A 75 : élégance du Viaduc de Millau au-dessus du Tarn. Chef d'œuvre architectural moderne. Après l'avoir admiré dessous, n'hésitez pas à rouler dessus

U - Univers de Bambous entre Anduze et Générargues. Ouf personne n'est resté prisonnier du labyrinthe !

Urbanisme rupestre de Peyre avec sa petite église troglodytique et ses maisons à flanc de falaise. Parfois, rues un peu raides à gravir.

S - Sommet du Mont Aigoual 1567 m. « Par temps clair il est possible de porter son regard à 360° et un diamètre de plus de 300 km ».....Oui mais cela par temps clair !

S - Soie : la région du Vigan a été un grand centre d'élevage des vers à soie et d'usines de filature. L'industrie bonnetière a été à l'origine de la prospérité du Vigan. Aujourd'hui, profitez de la seule usine textile qui reste « Well » pour acheter collants et lingerie.

E - Étroitesse des gorges de la Jonte....Ouf, tout le monde est bien passé....et bravo à Luc qui a préféré les gorges de la Dourbie encore plus étroites.

S - Site grandiose du cirque de Navacelles, merveille écologique et géologique...Brrr..
Attention au vertige, car vu des Belvédères de Blandas (coté Gard), ce site niché au cœur des gorges de la Vis paraît bien profond.

Merci encore à Yves et Géralde, pour cette prolongation Ouest de l'Euro CC d'Avignon.
Yves, j'ai oublié.....Quel est le point GPS du jour ?

Réponses du quizz (vérifiées par Maître Yves)

C : a / **A** : c puis a / **U** : b puis a / **S** : b / **S** : b / **E** : a / **S** : a

Odile ALBARET





Ne pas oublier que la bamboueraie est partenaire FFACCC. Vous pouvez passer la nuit sur le parking en le demandant, et sur présentation de la carte FFACCC vous bénéficiez du tarif groupe.



Valleraugue

Prolongation EURO CC 2018 "Balade autour du Mont Ventoux"

Dimanche 6 mai, après un EURO CC très bien organisé, nous partons rapidement d'Avignon pour notre « Balade autour du Mont Ventoux » car nous avons notre premier rendez-vous à 15 h.



Nous sommes très bien accueillis à Gargas par nos Gentils Organisateur : Patrick et Joëlle Guionnet ainsi que Joël et Maguy Sirotteau, pour la visite des mines de Bruoux.

Équipés de nos magnifiques casques derniers cri, nous visitons les anciennes mines d'ocre, saisissante cathédrale de couleur avec son labyrinthe de galeries souterraines. Avec notre guide Abel alias « Le professeur » nous passons un agréable moment très amusant.



Puis direction le Colorado de Rustrel, nous arpentons ses grands espaces aux contrastes saisissants, du jaune le plus lumineux au rouge le plus profond, façonnés par six générations d'ocriers et de mineurs de fer. Le Colorado de Rustrel est une ancienne carrière à ciel ouvert, en plein massif forestier. De ce milieu naturel très peu artificialisé, surgissent les vestiges du passé tels que tuyaux, rails, bassins et pompes, témoins de l'importante activité industrielle des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.



Nous continuons notre balade jusqu'à Sault, où nous visitons la jolie confiserie André Boyer créée en 1887. Nous visionnons un petit film expliquant la fabrication des produits, dégustons les nougats et bien sûr, nous ne manquons pas de faire des emplettes, difficile de résister à la tentation...



À midi, nous déjeunons au Restaurant Le Louvre, où un excellent repas nous est servi. Le patron, et son équipe très sympathique, prend la peine de nous expliquer la composition des différents plats que nous allons déguster.



Ensuite rendez-vous chez Aroma'Plantes, une exploitation agricole familiale et une distillerie. La lavande y est cultivée et distillée avec une vingtaine d'autres plantes aromatiques, en agriculture biologique depuis plus de 40 ans.



Nous arrivons à présent à Vaison la Romaine. Grâce à notre guide nous imaginons à quoi correspondaient les vestiges de la Maison de l'Apollon Lauré que nous visitons, puis nous nous dirigeons vers le théâtre où 6000 spectateurs pouvaient assister aux comédies, mimes et pantomimes.



L'après-midi se poursuit par un tour de ville en petit train.

Jeudi, c'est le jour de visite de la Ferme aux crocodiles à Pierrelatte



Joël n'a pas vu le panneau, mais pas de panique, c'est un crocodile en bois....

Nous découvrons plus de 600 animaux : crocodiles, tortues, lézards, serpents, oiseaux et poissons tropicaux en intérieur et extérieur. Notre guide termine la visite en nous racontant une petite blague de circonstance : Un chien rencontre un crocodile au bord du Rhône, le crocodile lui dit : Bonjour sac à puces, le chien répond : Salut sac à mains... 😊

Nous poursuivons par la visite guidée de la « Parfumerie Parfums de Grasse » située en face de la Ferme aux crocodiles.



Après cette visite, direction Carpentras. Le matin nous profitons du très grand marché provençal qui envahit la ville le vendredi matin. L'après-midi visite guidée de la ville.



Vue panoramique du haut de la Porte d'Orange



Rue des parapluies décorés par des enfants



Nous retrouvons le groupe qui faisait le même circuit dans le sens inverse.





Eh voilà ! Le temps passe vite, c'est la fin de cette superbe Balade autour du Mont Ventoux. Un grand merci à nos gentils organisateurs Patrick et Joëlle ainsi que Joël et Maguy pour nous avoir élaboré ce circuit à la fois culturel, ludique et gastronomique, nous avons pu découvrir les « mélokos » et nous avons fait également la connaissance de «Celui qui soulève les jupes des femmes et décoiffe les ânes » : Le Mistral (dixit notre guide à Carpentras)...

Tous les groupes se retrouvent à la Cave coopérative de Chusclan pour le repas de fin des prolongations. Au revoir et encore merci...



Claudine COUSIN

Prolongation

du 41ème Euro CC

Du 6 au 11 mai 2018

L'UCCF nous propose 4 circuits, nous avons choisi celui du Nord

« En remontant la Vallée du Rhône »

Dimanche après-midi :

Nous faisons la connaissance de nos accompagnateurs : Raymond, Françoise, Jean-Marie et Corinne, ainsi que des participants à ce circuit.

Nous quittons Avignon individuellement. Nous nous arrêtons à **Châteauneuf-du-Pape** pour visiter ce joli village. Par de petites rues escarpées suivies de mauvaises marches, nous montons à l'église, puis aux ruines du Château (ancienne forteresse papale) d'où l'on a une belle vue sur la Vallée de Rhône, le Lubéron, Avignon....



Il fait très chaud, nos gambettes peinent...

Dans les caveaux de nombreux vigneron proposent leurs vins de renommée mondiale.

Par de jolies petites routes cernées de vignes, nous arrivons à **Orange**.

Nos accompagnateurs nous attendent sur un parking au pied de l'**Arc de Triomphe** (construit vers 20 avant J.C.) et nous réunissent pour un briefing, pour la préparation du lendemain.



Lundi matin :

Nous avons rendez-vous à 10h pour la visite du **Théâtre antique** (construit, sous le règne d'Auguste). Des audio-guides sont mis à notre disposition.

Le mur de scène présente un riche décor de placages de marbre et dans une niche la haute **statue d'Auguste** (3m55) remise en place en 1951. La scène mesure 61m de long sur une profondeur de 9 mètres.



L'**Hémicycle** est divisée en 3 zones, étagées en 37 gradins. Tout en haut, de petites salles présentent des vidéos sur les représentations des Chorégies, festival consacré à l'opéra et à la musique symphonique.

Nous visitons ensuite le **Musée municipal**, juste en face du Théâtre antique.

L'après-midi étant libre, nous parcourons la ville avant de nous rendre à **Nyons** sur le parking de la Cave coopérative oléicole et vinicole.

Le soir nouveau briefing.

Mardi

Nous avons rendez-vous à 10h à l'Office du Tourisme pour une visite guidée de la ville. Par des ruelles nous montons sur une place abritant la **Tour de Randonne** du 13^{ème}, ainsi que la minuscule **Chapelle de N.D. de Bon Secours**. Nous rejoignons la **rue des Grands Forts**, longue galerie couverte. Puis nous allons aux **Vieux Moulins** (18 et 19^{ème}) et le **Pont Roman** qui enjambe l'Eygues.





A 14h, visite de la **Cave Coopérative**. Un producteur d'olives nous donne des explications sur le ramassage et l'usage des olives : huile, savonnerie, conserverie ...

Puis, nous prenons la route en direction de la banlieue de Montélimar (**Ancone**) sur le parking du **Musée Européen de l'Aviation de Chasse**.

Un apéritif à l'espagnol est prévu, mais un très gros orage nous oblige à le remettre à un autre soir.

Mercredi

Nous faisons du covoiturage pour nous rendre à 10h au **Musée du Nougat** à Montélimar « **Armand Soubeyran** ». Visite, dégustation et achats.

L'après-midi, visite du **Musée de l'Aviation de Chasse**. Un Monsieur vraiment très passionné nous commente les différents avions exposés ainsi que les faits marquants de l'aviation. A 18h30, nous avons bien du mal à l'arrêter dans ses explications ... de plus il fait très chaud dans les bâtiments.



Le soir un apéritif nous est offert ainsi qu'un copieux repas dans une petite salle attenante au Musée.

La soirée se passe dans la gaité.

Jedi

A 9 h, nous quittons notre stationnement pour aller sur le parking de la **Caverne du Pont d'Arc** où nous déjeunons dans nos CC.

.A 13h45 (précises) la visite de la **Caverne** (reproduction de la **Grotte Chauvet**) est programmée. Un jeune homme nous commente les diverses peintures qui sont reproduites. Très belle présentation, on se croit dans la caverne originale. Nous visitons également le **Musée préhistorique**.



Puis, par de belles routes étroites et montagneuses, nous nous dirigeons vers **Méjannes le Clap**. Nous avons rendez-vous sur un grand parking, il fait beau. Ce soir, le briefing est suivi d'un apéritif à l'espagnol. Il y a une très bonne ambiance.

Vendredi

A une quinzaine de kilomètres, nous allons visiter la **Grotte de la Salamandre** (inaugurée le 28 juin 2013 par le préfet du Gard).

Pour y accéder, depuis le parking, nous faisons 700 m à pied par un sentier d'interprétation. La visite est guidée. Les différentes salles présentent des concrétions de toute beauté, mises en lumière de différentes couleurs, avec une musique originale d'Andrew Peggie. C'est superbe !





L'après-midi étant libre, nous allons à **Goudargue** visiter le petit village avec sa place entourée de platanes, ses canaux et petits ponts, d'où son nom « **La Petite Venise** ».

Puis nous nous rendons à la **Cave Coopérative Chusclan** où les 4 groupes des différents circuits de prolongation se retrouvent.

Visite de la cave... dégustation... achats... avant de partir à pied (environ 1 km) à la Salle des Fêtes où nous est servi un beau et copieux buffet, *servi avec le sourire* par l'équipe du Petit Gourmand, traîteur et les bénévoles de l'UCCF.



Mille mercis aux organisateurs de l'UCCF !!!

Après une bonne nuit, c'est le moment de se séparer pour regagner ses foyers.

Merci à nos 4 accompagnateurs de nous avoir concocté ce beau et intéressant circuit et pour leur présence constante.

Denise et André

LES 10 ANS DU CAMPING-CAR CLUB DE DIGNE LES BAINS 04.

Cette belle réalisation s'est faite à MISON (04200). MISON est composé de 3 villages, MISON VILLAGE, LES ARMANDS et LA SILVE DE MISON, pour 1200 habitants.

C'est grâce à l'amitié qu'il y a entre la municipalité et le club, surtout avec Monsieur Le Maire, Robert GAY, un vrai ami qui a mis à notre disposition, les parkings, la magnifique Salle des Fêtes super équipée que nous avons pu passer 3 jours de rêves pour notre 10^{ème} anniversaire.

Merci au service technique, au personnel de mairie, aux adjoints, Jean Louis RE et surtout au 1^{er} Adjoint, Didier CONSTANS qui en plus a été notre DJ pour une nuit de folie.

Le programme a débuté vendredi après 15h00, avec à 18h00 la chorale LES TROUBADOURS suivi de l'apéritif de bienvenue et à 21h30 c'est la troupe de théâtre les JANRI ENCOR de MISON-LARAGNE qui nous ont fait rire pendant plus de 2h00.

Samedi matin un bus des Ets. PAYAN nous a emmenés jusqu'à SISTERON ou en Petit train nous avons visité la ville. Ensuite il nous a montés jusqu'à la CITADELLE pour une visite guidée. A VOIR si vous ne connaissez pas. Midi, petit apéritif frais vu la chaleur (34°) pour de belles grillades avec de superbes salades. 15H00 toujours avec le bus, visite des Fruitières SAMUELS spécialisées dans les pommes. 19H00 Apéritif avec les personnalités suivi du repas de gala avec le Traiteur des GOURMETS, Danielle et Michel GABERT avec l'aide des bénévoles des cuisines ou le GRANDIOSE MILLE FEUILLES des 10 ANS a été réalisé par le vice président Bernard GIRAUD. La nuit a été très longue avec notre ami Didier aux commandes de la musique.

Dimanche matin, 9h00 montée à MISON VILLAGE à pied : 2 km pour visiter avec Monsieur Le Maire, comme guide, le Château en cours de restauration, le magnifique four à bois de boulanger ainsi que la jolie petite église entièrement restaurée par les employés communaux et des bénévoles. Midi : Lasagnes et salades puis après-midi détente avant rangement et le nettoyage de la salle. La soirée s'est terminée sur le parking au milieu des camping-cars avec un repas à l'espagnole en compagnie de Monsieur le Maire et son épouse ainsi que ses adjoints.

Lundi 10h00 visite de L'OCCITANE à MANOSQUE, la plus grande entreprise française de cosmétiques connue dans le monde entier. (800 employées sur la région de MANOSQUE) puis midi visite des Ets. RICHAUD Rémi à VALENSOLE, fabriquant de pâtés et de pâtes au blé dur. Repas sur place servi par le traiteur LE CHAMANON. 15H00 visite de la Distillerie ANGELVIN toujours à VALENSOLE et nous avons terminé la soirée sur la superbe aire de services à PUIMOISSON entourée de champs de lavande. Belle couleur et bonne odeur en ce moment.



L'oriflamme du club.



Ghislaine Veit qui a réalisé l'oriflamme.



Les personnalités.



Les Troubadours.



Sous les remparts du Château de Mison.

Pour terminer ce week-end Monsieur Philippe COSTE Maire de PUIMOISSON nous a rejoints avec son adjoint, Monsieur Émile TAGLIAFERI.

Pour conclure, Je remercie Madame Éliane BARREILLE, Vice présidente du Conseil Régional SUD PROVENCE ALPES COTE D'AZUR qui nous a obtenu une subvention pour nos 10 ans et qui a passé la soirée avec nous.

Merci à Monsieur Robert GAY, Maire de MISON et Conseiller Départemental des ALPES DE HAUTE PROVENCE.

Merci à Didier CONSTANT et Jean Louis RE les Adjointes présents.

UN GRAND MERCI à Ghislaine VEIT pour nous avoir fabriqué une magnifique ORIFLAMME aux couleurs de la PROVENCE.

MERCI à LA COUPE DU SUD à ORANGE (84) pour les superbes Trophées des 10 ans.

Et pour terminer UN TRES GRAND MERCI à L'EQUIPE DES CUISINES : Mireille, Rosalie, Danièle, Bernard (le pâtissier) et Jean Luc. Vous m'avez surpris, vous avez été formidables. Vous avez assuré un grand week-end. Je vous aime.

Merci à Lucien et Roger pour le Barbecue sous la chaleur.

Merci aux serveuses : Mauricette, Colette, Lucette, Annie et Jackie.

Merci à la Boulangerie de MISON et D'EYGIAN. Merci AU PANIER de MISON.

Merci à SUPER U de SISTERON et à LA COUPE DU SUD à AVIGNON.

Merci à ceux que j'ai oubliés, qu'ils ne m'en veuillent pas.

Merci à vous tous pour les cadeaux que nous avons reçus avec Mireille. Vous êtes supers.

Merci à tous les participants pour ce fabuleux séjour.

Le Président, Daniel RICHAUD. Tél : 06 76 57 95 00



SORTIE AU PUY DU FOU.

Merci à Éliane & Georges PORTELLI qui, habitant Nalliers (85) et ex Dignois, m'ont conseillé sur les sites à faire et à voir. Avant de remercier les participants, ayons une pensée pour ceux qui n'ont pas pu venir à cause de problèmes de santé, Raymond BONNAVENTURE & Annie GRAZIANI, Louis DAUCAN & Maguy ainsi que Jacqueline & Guy OLIVIER. Nous leurs souhaitons un prompt rétablissement et qu'ils reviennent vite avec nous.

Merci à l'agence Déesse Voyages de Chorges (05) pour son sérieux et qui a toujours été à notre écoute et qui a fait le nécessaire pour rembourser les malades.

Merci aux 26 équipages qui ont participé

Tout d'abord nous nous sommes retrouvés au Camping de MAILLEZAIS avec Stéphanie une super gérante qui a laissé tout le monde s'installer par travée et avec l'électricité et sanitaires pour un super prix. Le camping est sympathique et à deux pas des commerces.

Mardi matin nous avons distribué croissants et baguettes chaudes à tout le monde et c'était bien bon. Ensuite nous avons rejoint l'embarcadère de l'abbaye du vieux port. Là, M. Damien LECLERC a constitué des groupes de 6 personnes. Les uns sont partis sur les barques pour une balade de 2 heures dans les Marais Poitevin avec des jeunes guides qui connaissaient très bien leur terroir. Les autres sont allés visiter l'abbaye de Saint Pierre de MAILLEZAIS. L'après midi ce fut l'inverse. Le soir, M. Jean TALLINEAU, Maire du village ainsi que Stéphanie et l'adjointe au tourisme sont venus boire le verre de l'amitié avec nous. La soirée a été très sympathique et a fini un peu tard.

Mercredi matin départ pour Nieul sur L'Autize pour visiter La Meunerie. Très agréable à visiter et très bon accueil avec café, thé et biscuits. Super. Le moulin est d'époque et fonctionne toujours. Sur place nous pouvons acheter plusieurs sortes de farine et des produits de la région. L'après midi nous avons visité l'Abbaye de Nieul dont les piliers de l'église sont très inclinés ! Ceci attire l'œil en entrant. Puis ce fut le départ pour Le Puy du Fou avec notre ami Lucien. Il nous avait précédé pour nous réserver l'allée N°6 et je l'en remercie. Nous sommes restés 2 jours et nous y serions bien restés un jour de plus. Nous avons vu des spectacles plus beaux les uns que les autres. Nous en avons pris plein les yeux avec le signe du triomphe, les vikings, le bal des oiseaux fantômes, les mousquetaires de Richelieu, le secret de la lance, le dernier panache et le soir avec les orgues de feu et surtout la cinescénie. INCROYABLE. Un rêve, une magie inimaginable, incroyable.

Nous sommes repartis la tête pleine de belles choses et d'immenses souvenirs.

À FAIRE OU À REFAIRE

Le samedi nous avons pris la route en direction de Maulevrier pour aller visiter le Jardin Oriental. Le samedi soir à la lueur de lampions nous avons écouté des histoires qu'il fallait bien suivre et malheureusement il n'y avait pas assez de lumière pour voir ces beautés de nuit. Certains ont été déçus et je les comprends. Par contre, le dimanche matin avec la guide nous avons vu de très beaux arbres, des fleurs et des monuments.

Nous avons passé 7 jours supers dans une bonne ambiance avec quelques apéros et des petits repas. Très belle sortie qui restera dans les annales du club. Merci à TOUS.

Le président, Daniel RICHAUD. Tél : 06 76 57 95 00



C.C.C. DIGNE LES BAINS 04

LA ROUTE NAPOLEON EN CAMPING-CAR POUR TF1.

Le Camping Car Club de DIGNE LES BAINS-04 est de retour après 6 jours de tournage avec l'équipe de FANNYPOND pour TF1 et l'émission « **GRAND REPORTAGE** » qui sera diffusée courant Janvier 2019.

Le tournage s'est fait du 19 au 25 Septembre 2018.

MERCREDI, nous arrivons à GOLF JUAN escortés par les motards de la police municipale qui nous ouvrent le parking de la « Plage du Débarquement » que la municipalité a mis gracieusement à notre disposition pour le tournage du film.

Le rêve...

Nous avons reçu un super accueil de la Police municipale, du Directeur de l'Office de Tourisme et de l'équipe municipale. Sur leurs indications nous avons pu découvrir les plaques commémoratives de NAPOLEON ainsi que la colonne et la fresque sous le pont. La ville et les ports sont superbes.

JEUDI, comme NAPOLEON, nous sommes partis de la « Plage du Débarquement » à GOLF JUAN en direction de GRASSE avec visite de la Vieille Ville et de l'usine à parfum FRAGONARD. Nous avons été reçus par M. Lionel FARNARIER le PDG et nous avons eu BARBARA comme guide. Ensuite le village de SERANON où nous avons passé la nuit sur le parking Léon REBUFFEL mis à notre disposition par M. Le Maire.

VENDREDI matin direction CASTELLANE. Nous avons fait un écart par les gorges du VERDON et la route des Crêtes avec un arrêt à La Palud sur Verdon où nous avons déjeuné chez Joe le Snack dans le jardin super sympa. Ensuite nous avons continué par le col des Leques, Senez, Barreme, Norante, Chaudon et le col du Corobin pour passer la nuit au Domaine de la Clappe. Un excellent repas nous fut servi par Laurie après un apéritif pris sur le rebord de la fontaine.

SAMEDI matin direction Digne les Bains, nous avons fait à pied le trajet qu'avaient fait les troupes de NAPOLEON : rue Mère de Dieu, Place de l'évêché, rue de l'ancienne Mairie, Place du marché, rue du jeu de paume où NAPOLEON s'arrêta pour se reposer un peu avant de repartir par le boulevard Gassendi. Il y avait le marché, nous en avons profité pour nous arrêter au « Roi du boudin » avec Mélodie derrière le stand puis chez Serge et ses raisins. Arrêt à la « Boîte à biscuits » avec démonstration de la fabrication des biscuits et chocolat ; puis direction Malijai où Monsieur Gilles Chatard, Maire, nous ouvrit les salles de la Mairie où NAPOLEON passa la nuit du 5 Mars 1815 avant de reprendre comme nous, la route en direction de l'Escale, Volonne, Salignac pour arriver à Sisteron. Nous avons passé la nuit sur les hauteurs de la citadelle.



DIMANCHE matin direction Le Poet, Rourebeau, Monetier avec arrêt à Tallard où nous avons visité le Château avec Alison comme guide sous l'œil de Sébastien Chevalier. Le château est en rénovation, lorsqu'il sera terminé il sera très beau. De là, nous nous sommes arrêtés à la boulangerie Ortega toujours à Tallard ; nous avons eu droit à une fabrication de bon pain. Nous sommes repartis chacun avec une baguette bien chaude. Pour finir la journée, après un arrêt sur Gap, nous avons rejoint le camping Napoléon dans le col Bayard. En soirée nous avons profité de la magnifique piscine avant de passer à table avec de succulents produits du Champsaur.

LUNDI matin nous avons repris la route en direction de La Fare en Champsaur pour monter à notre Dame de la Salette avant de rejoindre Corps où nous avons pris un repas fabuleux à l'hôtel restaurant de La Poste. Puis direction Laffrey pour y passer la nuit sur le parking de La Prairie que nous avons visité le lendemain. La municipalité nous a mis à disposition la salle des fêtes car il faisait assez froid. Nous les remercions pour ce geste agréable.

MARDI matin nous sommes montés sur la colline qui domine La Prairie où sont implantés des drapeaux, et toute l'histoire du périple et du rassemblement des royalistes aux troupes de NAPOLÉON. Là-haut, trône la magnifique et imposante statue de NAPOLÉON à l'abri de deux gros pins.

Voilà notre périple qui se termine dans la fraîcheur, après la chaleur des jours précédents.

Merci à Geneviève & Marc Henry, Christiane & Robert, Jacqueline & Bernard, Monique & Jacques, Rosalie & Jean Luc, Danièle & Bernard, Hugues sans oublier Mireille ma compagne qui a bien cuisiné et fait de belles photos. Nous étions 8 camping-cars pour le tournage.

Merci aussi à l'équipe de tournage de FANNYPYROD, Linda la chef de production, Philippe à la caméra, Jérémy le preneur de son et Gérald qui manipula le drone avec une précision extrême pour de superbes plans.

Nous venons de réaliser qu'il n'est pas facile de faire un film. Il faut de la patience car souvent il faut refaire les prises de vues. Facile à pied, plus difficile en camping-car. Mais il ne nous reste que de bons souvenirs malgré la fatigue.

Nous avons passé de bons moments. Merci à tous.

Le Président, Daniel Richaud



Jean-Pierre RUELLE
Président de l'UCCF
268 avenue général de Gaulle
30330 – CONNAUX

Alain CLAVIER
Président de la FFACCC
3 rue Danton
92240 – MALAKOFF

A

Monsieur François-Xavier LEFRANC
Rédacteur en chef
OUEST-FRANCE

Monsieur le Rédacteur en chef,

Des adhérents de notre club de camping cars m'ont transmis l'article « Ah quelle plaie ces camping cars ! ». Article de journaliste ? Non il ne s'agit que du point de vue d'un (j'espère) de vos lecteurs. Certes, toutes les opinions peuvent s'exprimer.

Cependant, il nous semble que la publication de ce tissu de mensonges, de calomnies, d'infamies, à la limite de la discrimination méritait, a minima, d'être accompagné d'une réserve de la part de votre rédaction ou mieux d'un article rétablissant un équilibre.
Or il n'en est rien !

Nous constatons avec inquiétude la publication de ce genre de papiers (le mot est trop élogieux) de plus en plus violents à notre égard soit dans la presse soit sur les réseaux dits « sociaux » !
La publication de ce genre de propos haineux ne mériterait-elle pas une modération de la part de vos services ?
N'y-at-il pas d'autres sujets concernant les campings caristes et l'industrie du camping-cars ?

Ignorez-vous que des constructeurs français réputés ont leurs usines dans votre zone de diffusion (Autostar, Le Voyageur, Pilote, Bavaria, Rapido,)
Ignorez-vous que la Bretagne est une des destinations touristiques les plus appréciée des camping caristes ?
Ignorez-vous que statistiquement la région Bretagne est la région ou les propriétaires de camping-cars sont les plus nombreux ?
Avez-vous eu connaissance du rapport « Analyses, profils et pratiques des camping-caristes en France » publié par le ministère de l'économie et des finances en juin 2018 ? Vous auriez, à n'en pas douter, matière à rétablir la vérité.

Alors, s'il est vrai que le comportement de certains camping caristes est répréhensible, ceci n'est pas une raison pour diffamer, insulter l'ensemble des camping caristes.

Enfin, il nous semble que la publication de ce tissu inqualifiable n'honore pas « l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste » chère à votre journal...

Nous ne demanderons pas de droit de réponse, ceci ferait trop d'honneur à ce monsieur.

Par contre, permettez-nous, de vous informer que notre assemblée générale annuelle aura lieu du 4 au 7 avril 2019 à Saint Méen le Grand. Monsieur le Maire et toute son équipe sont heureux de nous accueillir. Alors, Monsieur le Rédacteur en chef, nous vous invitons, ainsi que des journalistes de votre rédaction, à venir nous rendre visite. Nous vous accueillerons avec plaisir. Et peut-être trouverez-vous matière à un compte rendu dans les colonnes de votre journal.

Espérant une réponse de votre part,
Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de nos sentiments camping-caristes scandalisés.

J.P. RUELLÉ

Alain CLAVIER



N.B. : Nous porterons à la connaissance de nos adhérents ce courrier.

« Ah quelle plaie, ces camping-cars ! »

Tourisme. Ils bouchent la vue, défigurent les paysages, bloquent la circulation et leurs chauffeurs font preuve d'incivisme... Il y a vraiment trop de camping-cars.

Stephen Lebœuf (courriel) :

« Il paraît qu'il y a de plus en plus d'interdictions pour garer son camping-car dans n'importe quelle ville, village ou site touristique. Et bien tant mieux !

Ils s'entassent sur les plus beaux sites de France et de Navarre, en bloquant les vues les plus belles aux touristes et locaux qui ne peuvent regarder les panoramas qu'avec de magnifiques camping-cars immaculés et leurs habitants, affalés sur leurs chaises en disant : « On n'est pas bien ici ? »

Des parkings sans charme

Ils s'amassent sur le littoral ou sur des aires dédiées aux camping-cars à se regarder les uns et les autres, mais à rester dedans sans se croi-

ser du regard entre eux et à envier la place de l'autre, qui est à 1 m devant eux et de ceux qui sont sur les côtés. Comment peut-on apprécier de se retrouver en troupeaux sur ces parkings sans charme ?

Et ils ne s'arrêtent pas là... Entre ceux qui roulent comme des fous ne respectant pas les limites de vitesse sur les routes et ceux qui roulent comme des escargots... [...] Quand ils sont à l'arrêt, ils pensent être chez eux peut-être ?

Certains vont même jusqu'à stationner sur des aires interdites ou sur des places pour handicapés la nuit, mais partent le plus vite possible le lendemain matin en pensant que personne ne les avait remarqués...

Pour tous ces as du volant, je préconiserai un permis pour ce genre de véhicule. Les mots qui les



caractérisent ? Incivisme, chauffard, il y en a trop... TROP comme trop de camping-cars. >>>

AIRE DE SERVICES À LA MOTTE DU CAIRE (04)

Cette aire municipale a été inaugurée le Samedi 30 Juin 2018 à 18h00 en présence de Monsieur Philippe MASSOT Maire, de Monsieur Jean-François SABOUL, Adjoint et réalisateur de l'aire de services ainsi que Monsieur Jean Yves ROUX Sénateur, de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire de SISTERON et Président de la Communauté de Commune de SISTERON-BUECH, Monsieur Robert GAY, Maire de MISON, Conseiller Départemental, représentant Monsieur René MASSETTE, Président, de Madame Evelyne FAURE, Conseillère Départementale, Madame Sandrine COSSERAT, Maire de VOLONNE, Conseillère Départementale et de Monsieur Marcel CLEMENT, Maire Honoraire de LA MOTTE DU CAIRE. Le club était représenté par le président Daniel RICHAUD avec Mireille, Rosalie, Julia et Jean Luc, Danièle, Léo et Bernard.

Un apéritif dînatoire, a été servi après les discours, accompagné par le groupe musical Georges Look de TURRIERS (04).

L'aire se trouve à l'entrée du camping LE MOUSSEREIN, **Services Gratuits.**

Pour la nuit un forfait va être mis en place.

Vous y trouverez 5 emplacements sur goudron. Tous sont équipés d'une borne avec prise électrique et robinet d'eau. Vous êtes à 600 mètres du centre ville avec commerces.

Renseignements :

Camping Le MOUSSEREIN Tél : 06 82 20 45 59 **GPS:** N 44. 34111 E 6. 03387



AIRE DE SERVICES À INTERMARCHÉ PEIPIN (04200),

- Cette aire privée a été inaugurée le Jeudi 05 Juillet 2018 à 18h30 en présence de Monsieur Lucas CERUTTI Collaborateur de Monsieur Nicolas GARCIA, Patron des 3 INTERMARCHÉ PEIPIN, ORAISON et FORCALQUIER, et de Yoan AYASSE, Responsable du Froid. Le club était représenté par Monique et Jacques, Jackie et Mitchou, Mauricette et René, Danièle et Bernard, Rosalie et Jean Luc, Hugues ainsi que Mireille et le président Daniel RICHAUD, un apéritif sympathique a été servi après avoir coupé le ruban tricolore.
- L'aire se situe à l'entrée du parking à droite de la station d'essence.

Paiement par CB : 2€00.

6 Places de parking, spécial Camping-Cars, se trouvent à côté de l'aire avec borne électrique : 2€00 le ¼ h par jeton. Renseignements : Caisse Centrale aux heures d'ouvertures ou au numéro de téléphone suivant : 04 92 33 15 90.

GPS: N 44. 14015 E 5. 96929

Daniel RICHAUD.

Président du CCC Digne les bains04



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux articles L.211-7 et L.211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme dont le texte est ci-après reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente de titre de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique. La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme constituent l'information préalable visée à l'article R.211-5 du Code du tourisme.

Dès lors, à défaut d'information contraire figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur, les formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du Code du tourisme, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, devis, proposition, programme de l'organisateur, formulaires et informations précontractuelles visées à l'article R.211-4 du code du tourisme, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article R.211-5 du Code du tourisme. Il sera donc caduc dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cessation de contrat, le caduc et/ou le cessataire sont préalablement tenus d'acquiescer les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent le montant affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

Conformément à l'article L.211-18, la FFACCC a souscrit auprès de la compagnie MACIF Sud-Ouest Pyrénées, Rue de Pompeyrie 47004 AGEN Cedex, un contrat d'assurance « Multigaranthie Activités Sociales » garantissant sa responsabilité civile générale, sous le N° 15195975.

Elle bénéficie de l'agrément voyage N° IMO75100284

Extraits du Code du tourisme :

Reproduction littérale des articles R.211-3 à R.211-11 du Code du tourisme, conformément à l'article R.211-12 du code du tourisme :

Article R.211-3 : Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Il se peut se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

a) La ou les destinations, itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de

frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, un cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au a du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R.211-5 : Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R.211-6 : Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au a du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquiescer de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R.211-7 : Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, le ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenus comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix. Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R.211-10 : L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou, en son nom, les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat. Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R.211-11 : L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

Conditions particulières

Itinéraire de voyage

L'organisateur, en cas de circonstances exceptionnelles ou s'il juge que la sécurité du voyageur ne peut être assurée, se réserve le droit de modifier les dates, les horaires ou les itinéraires prévus sans que ce dernier puisse prétendre à une quelconque indemnité.

Lieu et horaire de départ

La ville ou région de départ est indiquée sur le contrat de voyage. Les horaires et lieux de rendez-vous qui ne seraient pas indiqués sur le programme sont communiqués quinze jours avant le départ. Ces horaires pourront fluctuer en dernières minutes en fonction de mauvaises conditions de trafic ou autre ; ils ne pourront entraîner d'indemnisation, notamment si le voyage s'en trouve écourté, allongé ou annulé.

Formalités

Les formalités obligatoires précisées à chaque voyage sont indiquées pour les ressortissants français ; il incombe au voyageur étranger de s'informer personnellement auprès du consulat ou de l'ambassade du ou des pays visités des obligations qui lui sont nécessaires. Le participant est seul responsable de la validité de ses pièces d'identité, de son permis de conduire ou des papiers de son véhicule. Si tout ou partie du voyage ne pouvait être effectué pour cause de non validité ou de non présentation de ces documents, le participant ne pourrait prétendre à un quelconque remboursement de la part de l'organisateur. Les enfants mineurs ne sont acceptés qu'accompagnés d'un adulte responsable ou sous autorisation des parents. Ils devront être en possession des documents nécessaires de sortie du territoire. Le participant doit prendre connaissance des informations liées à la situation politique et sanitaire de la destination choisie. Il doit vérifier que son véhicule est bien couvert par une assurance pour le ou les pays traversés ; le détail d'assurance n'est pas retenu dans les clauses d'annulation.

Annulation, modification et cession

Conformément à l'article L.211-14, en cas d'annulation par le client, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite du montant des frais d'annulation. Sauf pourcentages et/ou montants précisés spécifiquement au contrat de vente, ils s'appliquent tels que mentionnés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date de départ :

+ plus de 30 jours avant le départ : 10 € par personne de frais de dossier,

- de 30 à 21 jours du départ : 10 % du prix du voyage,

- de 20 à 8 jours du départ : 50 % du prix du voyage,

- de 7 à 2 jours du départ : 75 % du prix du voyage

- moins de 2 jours du départ : 100 % du prix du voyage.

Toute mention au contrat prévaut sur les conditions précitées.

L'insuffisance de participants peut entraîner l'annulation sans frais d'un voyage par l'organisateur sur information au plus tard 15 jours avant le départ. Le minimum est de 10 camping-cars : Toutefois compte tenu des conditions particulières de réalisation du voyage, ce nombre pourra être modulé, dans ce cas ce point devra être précisé dans le contrat.

Pour tout changement connu de lui, entraînant la modification d'un élément essentiel du voyage, l'organisateur s'engage, à en informer le client. A défaut d'acceptation, l'annulation sans frais sera de plein droit et le client recevra le remboursement intégral des sommes versées sans autre indemnité.

Les règlements

Ils sont effectués par chèque bancaire à l'ordre de l'association ou du club organisateur.

Situation particulières

En aucun cas l'organisateur ne peut être tenu responsable des pertes, déclarations ou vols du véhicule, des bagages, des espèces, billets de banque, fourrures, bijoux, et objets précieux. De même le participant est seul juge de son aptitude personnelle, notamment physique à participer à la sortie. Par principe et sauf circonstances particulières les déplacements ne s'effectuent pas en convoi.

Mise à jour le 05/07/2018

Sorties des Clubs 2019

Les voyages ou sorties des clubs sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages et séjours FFACCC. Pour pouvoir participer, il faut être membre du club organisateur.



A3C (Ariège Camping-Car Club)

Du 17 au 24 avril

Vélo voie verte

Du 14 au 28 juin

Sortie Bretagne

Du 9 au 15 juillet

Fête du pain à Mensignac

Fin juillet

Sortie quads

Du 22 au 27 août

Fête du cassoulet plus extension

Du 4 au 12 septembre

Balade en pays cévenol

Les 28 et 29 septembre

Atelier Bandes Dessinées à Cajarc

Du 15 au 21 octobre

Sortie safran Cajarc



Amicale Camping-caristes Creuzier-le-Vieux

Du 25 au 29 mars

Bordeaux et son vignoble

Du 13 au 17 mai

Sortie à la grotte Chauvet et la Ferme aux crocodiles

Du 13 au 21 juin

Le lac Léman et escapade à Gruyère

Début juillet

Troyes et ses alentours

Août

Circuit dans le Haut Allier



ACCAP.

Août

Festival de Confolens

Octobre

Assemblée Générale et prolongation



Association Camping Club Morbihan

Du 30 mars au 5 avril

Sortie Bretagne : Finistère sud

Fin mai

Sancerrois et Puysaye : Canal de Briare, Guédelon

Du 17 mai au 4 juin

Circuit en Ecosse

Du 3 au 10 juin

L'Ardèche : Pradelles

Du 31 juillet au 4 août

Chants marins à Paimpol

Du 16 au 21 août

Folklore international de Plozevet (29) (ouvert à tous)

Du 27 août au 10 sept.

Sortie vélo : canal de la Garonne

Du 31 août au 24 sept.

Circuit en Roumanie

Le 23 novembre

Assemblée Générale à Bonvallon Guénin



Association Camping-Car du Nord Deux-Sèvres

Du 1^{er} février au 20 mars

Les 16 et 17 mars

Du 22 mars au 1^{er} avril

Du 5 au 17 mai

Les 15 et 16 juin

Du 17 au 25 juin

Les 6 et 7 juillet

Du 12 au 15 juillet

Du 30 août au 1^{er} sept.

Du 9 au 22 septembre

Du 14 au 17 octobre

Du 18 au 20 octobre

Du 25 au 28 octobre

Voyage au Maroc

Forum des Associations de la ville de Thouars (79)

Semaine gourmande autour de Châtellerauld (86)

Circuit en Hollande avec Thellier Voyages

Week-end celtique à Bressuire (79) Highland games, jeux de force traditionnels, danses écossaises et irlandaises...

Sortie vélo sur le canal de Nantes à Brest

Fête du miget à Coulon (79)

Journées de la rose à Doué La Fontaine, thème les années 60

Les Montgolfiades à Thouars (ouvert à tous)

Séjour à Pradelles suivi de la fête du Roi de l'Oiseau au Puy en Velay

Sortie avant Assemblée Générale dans la Vienne (86)

Assemblée Générale

Fête du piment à Espelette



ACCRéPa

Les 16 et 17 mars

Du 12 au 14 avril

Du 17 au 24 mai

Du 22 au 30 juin

Du 15 au 24 août

Du 30 août au 8 septembre

Les 23 et 24 novembre

Les Retrouvailles de printemps à Lurcy Levis (03)

Sortie Pêche à Seraincourt (95)

Le Croisic (44)

Circuit Le Mor Bihan 3

Le Tour de l'Avenir

Circuit au Pays Basque

Assemblée Générale à Soligny la Trappe (61)



Association Ouest Camping-Car

Du 10 au 17 mars

Du 22 au 28 avril

Du 12 au 17 mai

Du 27 au 29 juin

Fin août/début sept.

Du 31 août au 15 sept.

Du 18 au 20 octobre

Du 30 déc. au 1^{er} janvier

Sortie neige à Valloire (74)

Mer, VTT, rando pédestre et coquilles St Jacques à Paimpol Lézardrieux (22)

Rando vélo environ 4 jours + spectacle à Saint Caradec (22)

Océanopolis et mini croisière à Brest (29)

Vélo zen : Canal du Rhône au Rhin

Véloteam : Canaux & voies vertes de Bretagne

Cyclo-cool : Canal parallèle à la Garonne

Assemblée Générale à Guiscrieff (56)

Réveillon Saint-Sylvestre à Ballots (53)



Autostar Club

Du 14 au 24 mai

Du 28 mai au 9 juin

Du 16 juin au 7 juillet

Du 9 au 21 septembre

Du 11 au 13 octobre

Fin septembre

Sortie dans l'Aveyron de Villefranche de Rouergue à Laguiole avec Assemblée Générale le 17 mai

Sortie Orne, Mayenne, Sarthe

L'Irlande

Sortie dans les Cévennes

La sortie des nouveaux à Chambord et Beauval

Sortie Parisienne pendant le Salon VDL



Camping Car 18 Club

Du 28 avril au 5 mai

Du 5 au 14 mai

Assemblée Générale : Les 10 ans du club à Pradelles (43)

« Voyage autour de la planète en Occitanie »



Camping Car Association

Du 25 mai au 6 juin

Fin juillet

Du 1^{er} au 15 septembre

Octobre

La Loire en Forez

Barbecue en Touraine

Le Finistère Nord

Assemblée Générale avec sortie en Vendée



Camping Car Club Alpes Mont Blanc

Du 26 au 28 avril

Du 22 au 24 mai

Du 1^{er} au 4 juin

Du 30 août au 1^{er} sept.

Du 6 au 15 septembre

Du 19 au 21 septembre

Du 25 au 27 octobre

Sortie de l'amitié à Chatillon sur Chalaronne (01)

Sortie pêche au lac Genin à Charix (01)

Autour du lac Léman (74)

Sortie Jura à la Pesse

Du côté de Louhans, de la Bresse aux Dombes (71)

Sortie montagne à Beauregard

Assemblée Générale à Yenne (73)



Camping Car Club de Digne les Bains

Villes et villages acceptant les camping-cars lors de leurs manifestations.

Nota : ces festivités ne sont pas organisées par le CCC Digne les Bains.

Le 14 avril

Du 8 mai au 23 juin

Du 21 au 25 juin

Le 7 juillet

Du 26 au 29 juillet

Du 2 au 6 août

Le 4 août

Le 8 août

Du 9 au 19 août

Du 14 au 19 août

Du 22 au 26 août

Du 3 au 7 octobre

Le 27 octobre

Le 1^{er} décembre

Le 8 décembre

Du 1^{er} décembre 2019

au 2 janvier 2020 :

Fête de l'agneau à Digne les Bains *

Visite de la Roseraie de Valsainte à Simiane la Rotonde (Suivant climat saison) *

Fête de la St Jean Baptiste à Colmars les Alpes (Costumes d'époque) *

Corso de Puimoisson *

Les médiévales de Volonne *

Corso de la Lavande à Digne les Bains *

Fête des moissons à Revest du Bion *

Fête du Lac d'Allos (2230 m. d'altitude) à faire et à voir *

Marché Paysan à Digne les Bains *

Fête Latino Mexicaine à Barcelonnette **

Fête médiévale à Colmars les Alpes

(avec de superbes costumes) *

Foire de la Lavande à Digne les Bains *

Foire exposition à Sistéron *

Fête des Châtaignes à Revest du Bion *

Fête de l'âne gris à Digne les Bains *

Grand marché de Noël à Malijal **

Grande féerie de Noël au Château d'Oraison.

A voir avec ses enfants ou petits-enfants.

Superbes décors animés.

* Aire de services

* Parking aménagé

* Stationnement autorisé en ville dans certaines rues pour la fête Latino Mexicaine

* Stationnement difficile le jour du marché de Noël

* Stationnement interdit le 14 juillet et 1^{er} week-end d'août pour le corso de la lavande



Camping Car Club Est

Du 29 au 31 mars	Carnaval de Francourt
Du 14 au 26 mai	2 Rando-vélos
Du 24 au 26 mai	La Patarate
Du 31 mai au 2 juin	Fête de l'Eau
Du 5 au 12 juin	Excursion au Luxembourg
Du 7 au 11 juin	Balade des terroirs Vinsobres
Du 24 juin au 2 juillet	Franche-Comté, Jura et Doubs
Du 28 août au 4 sept.	Grandes marées à Paimpol
Du 5 au 12 septembre	Sortie à Paimpol
Du 18 au 20 octobre	Assemblée Générale à Dole
Du 20 au 22 novembre	Le Beaujolais
Le 31 décembre	Réveillon



Camping Car Club Ile de France

Les 9 et 10 mars	La Fête du cochon à Mazirat (03)
Du 11 au 16 avril	La Hollande organisée par THELLIER
Du 11 au 27 juin	Les Hauts de France
Les 20 et 21 juillet	Week-end à Fontains (77)
Du 5 au 14 septembre	Spectacles et Animations en Vendée ainsi que Le Puy du Fou
Du 4 au 7 octobre	Week-end à Château Landon (77)
Les 16 et 17 novembre	Assemblée Générale à Saint-Agnan



Camping Car Club Normand

Du 27 février au 27 mars	Sortie au Portugal (limitée à 4 équipages)
Fin avril	Week-end Pêche à Gisay la coudre (27)
Du 15 au 23 mai	Sortie dans l'Aisne
Du 25 juin au 4 juillet	Sortie en Alsace
Juillet	Sortie Nord Cotentin
Du 30 août au 2 sept.	Pêche à pied dans la Manche
Du 7 au 14 septembre	Sortie dans le Berry
Les 26 et 27 octobre	Assemblée Générale à Oye plage (62)



Camping Car Club Nord Picardie

Du 8 au 19 avril	Multiplés facettes des Pays-Bas
Du 25 au 29 avril	Sortie dans le Hainaut français
Du 24 au 27 mai	Chantilly (60)
Du 28 juin au 5 juillet	Balade en calèche dans le Périgord
Du 16 au 25 août	Château de Baugé - Zoo de Doué la Fontaine
	Le Puy du Fou
Du 28 août au 4 sept.	Vie quotidienne d'antan dans l'Aisne
Du 7 au 18 septembre	Le Cotentin et journée sur l'île de Jersey
Du 27 au 29 septembre	Pêche barbecue à l'étang de Beussent
Du 10 au 18 octobre	Transhumance en Alsace
Le 9 et 10 novembre	Harengs avec la confrérie à Berck sur Mer (62)



Camping Car Club Provence Côte d'Azur

Du 29 mars au 1^{er} avril	Croisière, repas sur le canal du Midi à Colombiers (34)
Du 12 au 15 avril	Assemblée Générale à Pignans (83)
Du 7 au 10 juin	Cirque Gruss à Piolenc - Ferme auberge à Grane
Du 12 au 15 juillet	Fête du pain à Mensignac (24)
Du 4 au 7 octobre	Loto à Pignans (83)
Du 25 au 27 octobre	Étang de Thau, musée, les parcs en bateau à Bouzigues (34)
Du 31 déc. au 2 janvier	Réveillon

Nota : les sorties week-end sont ouvertes à tous les clubs, les bulletins d'inscription se trouvent sur le site : <http://www.cccpca.fr/>

Dates en rouge : sorties à confirmer



Camping Car Club Rhône-Alpes

Du 10 au 16 mars	Sortie neige aux Contamines Montjoie (74)
Du 29 au 31 mars	La Foire au boudin à Pont-Trambouze (69)
Du 4 au 7 avril	Troyes (52)
Du 12 au 14 avril	Rencontres de proximité
Du 20 au 22 avril	La Fête des œufs à Montrottier (69)
Du 3 au 5 mai	Safari truites
Du 14 au 16 juin	Week-end découverte à La Chaise Dieu (43)
Du 5 au 7 juillet	Randonnée au Mont Gerbier de Jonc (07)
Du 26 au 28 juillet	Randonnée et patrimoine à Charroux (03)
Du 6 au 13 septembre	L'Alsace
Du 11 au 22 septembre	La Camargue
Du 23 au 29 septembre	La Loire, terre d'inspiration et de savoir-faire uniques
Du 15 au 18 novembre	Week-end découverte « Le Beaujolais nouveau »



Camping Car Club Sud-Ouest

Du 27 mai au 2 juin	La fête du golfe du Morbihan
Du 14 au 16 juin	Visite de Talmont et sortie cabaret équestre
Du 16 au 24 juin	Prolongation en Charente Maritime
Du 19 au 21 juillet	Festivités de Castillon la Bataille
Du 18 au 20 octobre	Assemblée Générale (lieu à définir)
Du 22 au 24 novembre	Fête du camping-car à Burie
Du 31 déc. au 1^{er} janvier	Réveillon (lieu à définir)



Club DETHLEFFS France

Du 29 mai au 7 juin	Le Morvan : Région de traditions, des Eduens aux Poules d'eau
Du 26 juin au 4 juillet	De l'estuaire de la Rance et Dinan, à Rennes : Le canal d'Ile de Rance
Du 2 au 13 septembre	L'Alsace du nord et son histoire
Du 7 au 18 octobre	Autour de l'Assemblée Générale : « Inter îles » (Charente Maritime)
Fin novembre	Burie : Autour du Cognac et découverte de la région



L'Escapade Camping-Car Club

Du 16 au 23 mars
Du 28 avril au 10 mai
Du 18 au 30 mai
Du 18 au 28 juin
Du 8 au 14 juillet
Du 9 juillet au 1^{er} août
Du 22 au 27 septembre

Chatel entre Léman et Mont-Blanc
 De l'Aube à la Haute Marne
 « Kalon Breiz » (Cœur de Bretagne)
 « Jura : Il ou Elle Jura d'y aller »
 Circuit de la Dordogne suivi de la Fête du pain à Mensignac
 Circuit « La Bielorussie et Russie »
 « De Briare à Saint Fargeau » + Assemblée Générale



ITINEO Le Club

Du 9 au 23 mai
Du 13 au 24 juin
Du 9 au 23 septembre

« En descendant la nationale 7 »
 « Circuit de la Blanche Hermine » de Paimpol à Rochefort en Terre
 « Au pays des rillettes » (Orne, Mayenne, Sarthe)



Opale Camping Car Club

Du 2 au 5 mars
Du 25 au 29 avril
Du 22 mai au 8 juin

Du 5 au 7 juillet
Les 24 et 25 août
Du 7 au 15 septembre

Carnaval de Binche
 Dans la région de Tournai
 Rendez-vous à Brive puis découverte du Périgord et de Toulouse
 Journées amicales à Conteville
 Le rando rail du pays de Lumbres
 Les Ardennes Belges



Sud MotorHome

Du 22 février au 5 mars
Du 12 au 19 mars
Du 20 au 29 mars
Du 30 août au 9 sept.

Le Portugal : de Miranda Do Duro à Coimbra
 Les Fallas à Valencia
 Au Delta de l'Ebro (Catalogne Espagne)
 Séjour dans le Tarn - Cœur d'Occitanie



Union des Camping Caristes de France

Du 3 au 7 avril
Du 7 au 10 avril

Sortie à Saint Méen le Grand (35) et Assemblée Générale
 Sortie « petite balade en Bretagne »

Les membres du bureau de l'UCCF seront présents :

Du 28 sept au 6 octobre
Les 7 et 8 novembre
Du 9 au 11 novembre

Sur le stand de la FFACCC au Salon du Bourget
 Au C.A. et A.G. de la FFACCC à Saint Amand Montrond
 Au Forum international des voyages
 à Saint Amand Montrond

SORTIES 2019 OUVERTES A TOUS LES CLUBS

Toutes ces sorties sont proposées à tous les clubs de la FFACCC et ensuite chaque club propose ces sorties à leurs adhérents conformément aux réglementations liées à l'immatriculation voyages et séjours de la FFACCC et pour pouvoir participer, il faut être membre de la FFACCC

Du 14 février au 28 mars	Séjour à Agay (83) (CCC EST)
Du 3 au 8 avril	Séjour dans l'Aube (CCC RA)
Du 9 au 11 avril	C.A. de la FFACCC à Berck sur mer (62) (CCC NP)
Du 11 au 16 avril	Festival des cerfs volants à Berck sur mer (62) (CCC NP)
Les 13 et 14 avril	La Foire médiévale à Peyrolles (13) (CCC Digne les Bains 04)
Du 5 au 14 mai	Voyage autour de la planète en Occitanie (CC18C)
Du 8 au 12 mai	EURO CC 2019 à Marina di Carrara (Italie) (Camper club italia)
Du 13 au 19 mai	Prolongations de l'EURO CC
Du 26 mai au 18 juin	Voyage au Portugal (CCC PCA)
Du 28 mai au 28 juin	Tour de France des lieux insolites (ACCAP)
Du 1^{er} au 20 juin	Circuit en Croatie (CCC RA)
Du 12 au 24 juin	Armada à Rouen (76) (CCC NP)
Du 18 au 25 juin	« La Baie de Somme » (CC18C)
Du 21 au 23 juin	Le chemin gourmand (3CAMB)
Du 23 au 28 juin	La Bourgogne sud (CCC RA)
Du 3 au 19 juillet	L'Auvergne insolite - Le Haut Allier (CC18C)
Du 30 juillet au 4 août	Festival de Port s/Saône (CCC EST)
Du 28 août au 18 sept.	« Les Vosges » (CC18C)
Du 9 au 18 septembre	Fête des vendanges (ACCAP)
Du 9 au 30 septembre	Séjour au Canada (ACCAP)
Du 17 au 24 septembre	Fête de la Bière à Erding en Allemagne (CCC EST)
Du 27 au 29 septembre	Les 24 heures du Mans camions (CCC EST)
Du 28 sept. au 6 octobre	Salon des véhicules de loisirs au Bourget (FFACCC)
Les 7 et 8 novembre	C.A. et A.G. de la FFACCC à Saint Amand Montrond (CC18C)
Du 8 au 12 novembre	Forum des voyages à Saint Amand Montrond (CC18C)

NB : Toutes ces indications concernant ces sorties ont été, soit transmises par les clubs, soit relevées sur les revues . Elles peuvent subir des modifications. Il est donc suggéré de se renseigner auprès des responsables des clubs concernés pour plus amples renseignements. Vous trouverez les programmes et les bulletins d'inscriptions sur le site internet de la FFACCC : www.ffaccc.fr ou sur le site du club organisateur.

